

REPUBLIQUE DU SENEGAL

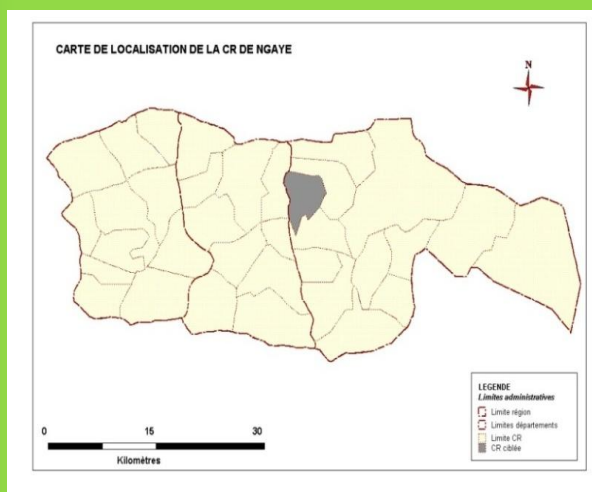
Un peuple-Un but-Une foi



MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DES
COLLECTIVITES LOCALES

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PNDL)

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT (PLD) CR DE NGHAYE



FEVRIER 2012



MS & Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar – Sénégal – BP : 24186 – Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I.CONTEXTE ET METHODOLOGIE	6
1.1. CONTEXTE	6
1.2. METHODOLOGIE.....	7
II. PRESENTATION DE LA REGION.....	10
2.1. POSITION GEOGRAPHIQUE	10
III. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE RURALE DE.....	11
3.1 PRESENTATION GEOGRAPHIQUE	11
3.2. PROFIL HISTORIQUE	11
3.3. SITUATION ADMINISTRATIVE.....	13
3.4. ZONAGE	15
3.5. MILIEU PHYSIQUE	18
3.5.1 <i>Climat</i>	18
3.5.2. <i>Relief et sols</i>	18
3.5.3. <i>Ressources en eau</i>	20
3.5.4. <i>Ressources végétales</i>	21
3.6 MILIEU HUMAIN	23
3.6.1 <i>Évolution de la population</i>	23
3.6.2 <i>Structure de la population</i>	23
3.6.3. <i>Répartition de la population dans l'espace</i>	24
IV DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE RURALE	26
4.1 SITUATION DES SECTEURS.....	26
4.1.1 <i>Diagnostic du secteur de la sante</i>	26
4.1.2 <i>Diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation</i>	30
4.1.3. <i>Diagnostic du secteur de la jeunesse et des sports</i>	34
4.1.4. <i>Allègement des travaux de la femme</i>	36
4.1.5. <i>Situation des groupes vulnérables</i>	38
4.1.6. <i>Diagnostic du secteur de l'hydraulique</i>	38
4.2. LE CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	41
4.3. LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE	45
4.3.1. <i>Les cadres de concertation</i>	45
4.3.2. <i>Le partenariat et la coopération décentralisée</i>	45

4.3.3. <i>Les services de l'état</i>	47
4.4. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT D'APPUI A LA PRODUCTION	49
4.4.1. <i>Le transport et télécommunications</i>	49
4.4.2. <i>Diagnostic du secteur du commerce</i>	50
4.5. LES ACTIVITES ECONOMIQUES	51
4.5.1. <i>Le secteur de l'agriculture</i>	51
4.5.2. <i>Diagnostic du secteur de l'élevage</i>	55
4.5.3. <i>Diagnostic du secteur de l'artisanat</i>	58
4.6. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	60
V. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	62
VI CREATION DE RICHESSES	64
VII ORIENTATIONS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	66
7.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT	66
7.2. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	66
7.2.1. <i>Accès aux services sociaux de base</i>	66
7.2.2. <i>Développement économique local</i>	67
7.2.3. <i>Bonne gouvernance et citoyenneté responsable</i>	67
7.2.4. <i>Gestion durable des ressources naturelles</i>	68
7.3. PROGRAMME D'ACTIONS 2011– 2016	69
7.4. PROGRAMME PRIORITAIRE D'ACTIONS TRIENNAL	70
7.5. PROGRAMME PRIORITAIRE D'ACTIONS ANNUEL (PPA 1 AN)	75
VIII. MECANISMES DE SUIVI / EVALUATION	79
8.1. ENTRETIEN, MAINTENANCE ET FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	79
8.2. SUIVI-EVALUATION INTERNE	79
8.3. SUIVI-EVALUATION EXTERNE	80
ANNEXES	81

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ASC	:	Association sportive et culturelle
ARD	:	Agence régional de développement
APE	:	Association des Parents d'élèves
ASCOM	:	Assistant communautaire
MARP	:	Méthode Accélérée de Recherche Participative
PLD	:	Plan Local de Développement
PCR	:	Président Conseil Rural
PNDL	:	Plan national de développement
OCB	:	Organisation communautaire de Base
OMD	:	Organisation Mondiale de la santé
MSA	:	Malick Sow et Associés
OMS	:	Organisation mondiale de la santé
ICP	:	Infirmier Chef de Poste
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
CPD	:	Comité de Pilotage pour le Développement
CZD	:	Comité Zonale pour le Développement
CR	:	Conseil rural
ASC	:	Agent de Santé Communautaire
AGR	:	Activités génératrices de revenus
UTC	:	Unité de Transformation Collective
GPF	:	Groupement de promotion féminine
FNPJ	:	Fond National de Promotion de la Jeunesse
CODEC	:	Collectif des Directeurs d'Ecoles
GOANA	:	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Alimentation
ANCAR	:	Agence Nationale de la culture arachidière
CADL	:	Centre D'Appui au Développement Local
CLCOP	:	Cadre Local de Coordination des Organisations des Producteurs
CR	:	Communauté Rurale
OCB	:	Organisation Communautaire de Base
BCI	:	Budget consolidé d'investissement
PCR	:	Président Communauté Rural

INTRODUCTION

Le Sénégal, pays émergent a, depuis quelques années, opté pour une participation plus accrue des populations au processus de développement socioéconomique et culturel. Ce système intégratif de développement axé sur la prise en compte des enjeux nationaux, régionaux et locaux s'inscrivant dans la perspective des politiques internationales prônées par les organisations internationales, a besoin d'un certain nombre d'activités essentielles notamment l'éducation et la formation condition sine qua non d'évolution des sociétés. A ce titre les actions de décentralisations entreprises par l'Etat avec en toile de fond le transfert de certaines compétences aux collectivités locales telle que la gestion du système éducatif pourraient impulser une dynamique nouvelle à travers l'acquisition par celles-ci de connaissances et techniques et la réduction de l'analphabétisme, une des causes principale du sous-développement.

Ainsi, pour lutter contre ce phénomène croissant dans le but d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les autorités gouvernementales se sont engagées dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et d'outils de développement tels que : le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT), les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT), les Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) et les Plans Locaux de Développement (PLD). Tous ces documents découlent du constat de l'avancée de la pauvreté qui gagne de plus en plus le territoire national et plus particulièrement le monde rural.

En effet, le PLD s'inscrit dans l'optique d'impulser le développement à la base autrement dit, il constitue dans le sillage du découpage administratif du pays, le document de référence en matière de développement des communautés rurales.

En outre, articulé avec les documents cités précédemment, le PLD fait ressortir à travers un diagnostic participatif, les potentialités, les contraintes et les axes de développement dans les différents secteurs d'activités. Le diagnostic de la communauté rurale de TAIF nous a effectivement révélé des situations préoccupantes dues à des contraintes qui sont liées à un manque de formation des populations qui sont les acteurs locaux de développement. Pour pallier ce manque, les populations ont manifesté à travers leur programme d'actions prioritaires, le besoin ardent de renforcer leurs capacités en vue d'avoir les compétences requises pour être à la hauteur de leur tâche.

I.CONTEXTE ET METHODOLOGIE

1.1. Contexte

Durant plusieurs décennies, les pays du sahel ont subi une crise multiforme qui a fortement affaibli le niveau de vie des populations notamment dans les zones rurales.

Au Sénégal après la période 1980-1990 d'ajustement structurel qui a permis à l'économie de renouer avec la croissance avec un taux moyen de 5% pendant les années 1994 -2002 ; le gouvernement se trouve confronté à un nouveau défi qui est la pauvreté croissante de sa population , en effet, selon les enquêtes de l'ESAM II, 2001-2002, 57,5% des ménages ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté (2400 calories par personne et par jour).

Dans la région de Diourbel les problèmes d'enclavement et de faiblesse dans l'offre d'emploi sont venus aggraver l'état de pauvreté des populations. Pour faire face à cette pauvreté grandissante, le gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté en mars 2002 le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Ce document révisé en juillet 2006 sous l'appellation de DSRP II est désormais le cadre de référence majeur de la politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Il s'inscrit dans une vision à long terme (2015) alignée sur les OMD et articulée autour de 04 axes stratégiques :

- Création de richesse et croissance pro-pauvre
- Accès aux services sociaux de base
- Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes
- Bonne gouvernance et Développement décentralisé participatif

Dans ce grand chantier de lutte contre la pauvreté, la décentralisation, qui a entamé sa phase ultime avec la promulgation des lois du 22 mars 1996 portant sur les collectivités locales et le transfert des 09 domaines de compétence, est appelée à jouer un rôle de premier ordre.

Et les communautés rurales, à l'instar des autres types de collectivités locales sont désormais chargées entre autres compétences de la planification et de la gestion du développement de leurs terroirs.

Elles doivent alors se doter de véritables outils de planification aptes à construire une vision globale et concertée du développement local et à promouvoir des programmes et projets suffisamment articulés aux besoins et aspirations des communautés de base. C'est dans ce contexte que la communauté rurale de Nghaye avec l'appui du PNDL a développé un processus participatif de réactualisation de son PLD sur la période 2011– 2016.

Le financement de ce plan tiendra compte des capacités financières et humaines de la CR estimées à soixante dix mille de francs CFA) par année. Ainsi pour les 06 prochaines années le PLD de la CR de Nghaye sera cofinancé jusqu'à hauteur de quatre cent vingt millions de francs CFA environ, conformément aux principes du partenariat. Toutefois, le financement de ce PLD est assujéti à la libération de la contribution du Conseil Rural, qui du reste est obligatoire.

1.2. Méthodologie

L'élaboration d'un document de PLD résulte d'un processus participatif et itératif. Elle repose sur un ensemble d'activités corrélées et interactives dont l'aboutissement de chacune constitue l'input de l'autre.

- ***La modalité de collaboration***

Ce fut un atelier composé de conseillers ruraux, de chefs de village, des délégués des villages, des représentants des services techniques et du CADL. L'objectif de cette rencontre consistait à définir ensemble des conditions optimales d'une bonne collaboration. Les résultats attendus c'étaient de clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur (CR, Communautés Rurales, CADL etc.). Il s'agissait en outre de manifester l'ambition du CR de réactualiser son PLD par une délibération.

- ***La formation des animateurs***

Pendant 02 jours, les animateurs ont été familiarisés avec certains outils de diagnostics participatifs dans le chef lieu de la CR. L'objectif de cette mission était de mettre à leur disposition tout un ensemble d'instruments et d'outils qui leurs permettront de jouer pleinement leur rôle de cheville ouvrière du processus comme la MARP et l'arbre à problèmes. Les résultats obtenus sont la mise à disposition d'un réseau de personnes ressources imprégnées du processus de décentralisation qui amorce déjà sur les activités de suivi et de pérennisation.

- ***La collecte des données de base***

Comme son nom l'indique, elle consistait à faire le tour des villages devant le chef de village, les femmes, les jeunes, les notables pour recueillir le maximum d'informations suivant une grille préétablie. L'objectif c'était d'abord la situation de référence de chaque village. Les résultats attendus consistaient à avoir le profil d'entrée des villages et ce dans tous les secteurs.

- ***La synthèse des données***

En interne, le consultant et les animateurs devaient harmoniser les différentes informations obtenues suivant les secteurs et les zones.

- ***Le forum de lancement***

A partir de ce fruit de la collecte des données, le CR et ses partenaires, les services techniques et les représentants des villages étaient les invités des animateurs qui ont fait l'exposé de toute la situation de la Communauté Rurale par secteur. Comme résultat obtenu, il était ressenti la forte implication de ses partenaires et autres acteurs.

- ***Les autodiagnostic zonaux***

Au niveau de chaque zone, un village appelé polariseur avait reçu les autres villages de la zone. Les ateliers concernaient de manière directe, les chefs de village, les délégués des villages, les notables, les femmes, les jeunes, les personnes ressources. L'objectif de ces rencontres consistait à impulser la dynamique de collecte des données à partir des différentes zones. Comme résultat obtenu, ce fut la restitution des données de base collectées au niveau village. La validation de ces données de base par les représentants des villages concernés. Le diagnostic des différents secteurs d'activités propres à la zone avec comme paramètres fondamentaux : le problème central, les causes, les sous-causes, les conséquences et les effets.

- ***La synthèse des données des autodiagnostic***

En interne, les animateurs et le consultant harmonisaient sur les données en dégagant pour l'ensemble des secteurs concernés les différentes contraintes et solutions envisagées.

- ***La restitution zonale***

Face aux chefs de village, conseillers ruraux, personnes ressources, animateurs, les données ont été validées par les communautés.

- ***Atelier de mise en cohérence***

Ce fut les moments les plus techniques du processus car il s'agit d'avoir toujours comme viseur les documents de référence de l'Etat et autres collectivités. Il s'agit du DSRP articulé aux OMD, du PRDI, du Conseil Régional. En présence des conseillers ruraux, des services techniques, des partenaires du CR, de l'ARD, pour chaque secteur d'activités trouver le linkage nécessaire avec ces documents précités.

- ***Atelier de planification***

Il se singularise par son caractère émotionnel et vivant car pour autant qu'on le sache les intérêts partisans et particuliers naissent et risquent d'être le fil conducteur des débats. L'objectif c'est de faire une planification objective des solutions suivant les contraintes. Les résultats obtenus sont d'assurer un choix judicieux et une hiérarchisation des options de développement pour six ans en deux phases de trois ans.

- ***Restitution et délibération du PLD***

Devant les acteurs qui ont toujours assisté au processus, le conseil rural suite à la restitution du document par l'un des animateurs sans amendement délibère. Les résultats obtenus c'est d'avoir un document cadre servant de base pour les différentes interventions des différents acteurs. A cette même occasion, il est mis en place un CPD composé des CZD et autres partenaires de la communauté rurale. Il est un outil opérationnel du Conseil Rural chargé de l'appuyer dans la mise en œuvre du PLD et du suivi des activités du PLD.

II. PRESENTATION DE LA REGION

2.1. Position géographique

Située à quelque 146 kilomètres à l'Est de la capitale nationale Dakar, par la Route Nationale n°3, la région de Diourbel correspond approximativement avec l'ancienne province du Baol qui atteignit ses limites maximales sous le règne du Damel Teigne Lat. Soucagé Ngoné DIEYE (1697-1719).

Elle se positionne entre 14° 30 et 15° de latitude Nord et 15° 40 et 16° 40 de longitude Ouest. Elle est limitée au Nord par les régions de Thiès et de Louga, au Sud par les régions de Thiès et de Fatick, à l'Est par les régions de Fatick et de Louga et à l'Ouest par la région de Thiès.

Elle couvre une superficie de 4.359 km² soit 2,2 % seulement de l'ensemble du territoire national. A cet égard, elle représente la plus petite région du pays après celle de Dakar (550 km²).

Sa densité de population est l'une des plus fortes du pays avec 201 hts/km² en 1999 selon les projections démographiques de 1989 à 2015

.

III. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE RURALE DE

3.1 *Présentation géographique*

La communauté rurale de Nghaye se trouve à l'Ouest de l'arrondissement de Ndame, département de Mbacké, région de Diourbel.

Elle est limitée :

- à l'Est par la communauté rurale de Touba Fall,
- à l'Ouest par les communautés rurales Ndoulo et Dankh Sène (département de Diourbel)
- au Nord, par la communauté rurale de Touba Fall
- au Sud, par celle de Dalla Ngabou.

La communauté rurale couvre une superficie de 86 km² soit 9% du territoire de l'arrondissement. Son chef lieu du même nom se situe à sept (7) kilomètres au sud de l'axe Diourbel / Mbacké à hauteur du village de Keur Ibra Yacine de la collectivité locale de Dalla Ngabou.

3.2. *Profil historique*

Nghaye compte des villages qui datent des siècles. En effet, le village de Nghaye même a été habité depuis plus de 300 ans par des habitants qui s'y sont installés à la recherche de leur bétail. Le premier puits du forage fut construit même il y a plus 150 ans ; les habitants de Darou Mousty y puisaient même de l'eau pour la construction de leur première mosquée de même que Touba.

Les autres villages de la zone Ndéneukh, Gandiole¹ et Thenthie² viennent ainsi se greffer au village de Nghaye où la place leur a été cédée par les premiers occupants du village. Le village de Guédialy³ a été créé plus précisément en 1893.

Le village de Yéri est créé le 15 Avril 1901 par Serigne Massamba Maty GUEYE. Il a quitté Keur Mousseu (Ndindy) à la recherche de marabout à Nghaye. Arrivé à Thiakh Niang il reçoit des instructions d'El hadji Birane NIANG pour s'installer dans la zone. Zone de culture recherchée accompagné de ses frères et cousins

¹ Les habitants de ce village étaient venus de Gandiole de Saint-Louis

² Il y avait dans ce village un arbre appelé « senthie » qui était défendu d'être coupé par quiconque d'où l'origine du nom, du village

³ Guédialy signifie tourner la tête en peulh

A l'origine le village de Yeri s'appelait « Fass » (Maroc).

Le nom Yéri « arbre dénommé beer » par les peulhs « HERI » par déformation est devenu « Yéri »

- 1950 : fonçage puits « Mbaye Ndiouga » du nom du puisatier
- 1952 : construction d'une Mosquée en banco
- 1984 : Forage en panne nappe profond
- 2004 : construction de la Grande Mosquée

La CR a été ainsi pendant longtemps dominé par la culture « ceddo » et dirigé par une famille royale du nom de Ndiaye jusqu'à l'avènement de Serigne Touba à qui était donné un fils⁴ de l'un des chefs traditionnels du village. C'est ainsi qu'avec le retour de celui-ci au village après s'être converti à l'islam que le village s'est devenu progressivement islamisé.

La coopérative de la zone et le magasin ont été construits en 1960 ; la première école de Nghaye en 1964. Son forage fut construit en 1987 ; son poste vers 1979-80 (avant il y avait une maternité rurale).

Nghaye a été ainsi relevé en communauté en 1977 ; son premier siège fut construit en 1978 et le premier PCR fut Ndiaw Sylla.

SYNTHESE DES PROFILS HISTORIQUES

ZONE DE NGAYE

NOM DU VILLAGE	DATE DE CREATION	NOM DU FONDATEUR	ÉVÉNEMENTS MARQUANTS
Ndiagueb	1914	Cheikh Ibra Fall	1 puits en 1950
Mbarène Tewrou	-	Diouma Demba KA	-
Goretté 2	1909	Ogo Yéro KA	1 puits en 1995
Thianga	1854	Ndiouga Kéwé KA	-
Mboucky	1761	Samba Doko BA éleveur	1 puits inachevé en 1975

⁴ Celui-ci portait le nom de Serigne Touba et a vécu la majeure partie de son enfance avec ce marabout ; il est décédé en 1979

ZONE DE MBILLY

NOM DU VILLAGE	DATE DE CREATION	NOM DU FONDATEUR	EVENEMENTS MARQUANTS
Keur Samba Ndiaye Niang	1913	Niang Coumba dit Serigne Affé	2 puits dont 1 fonctionnel
Keur Massambe	1930	Massamba Attoumane	1 puits en 1930
Darou Ndiaye	1940	Ibra Ndiémé Ndiaye	1 puits en 1940
Ndiathiakho	1881	Mame Gamou Kane	1 mosquée
Mbilly	1855	Sagadiaga	

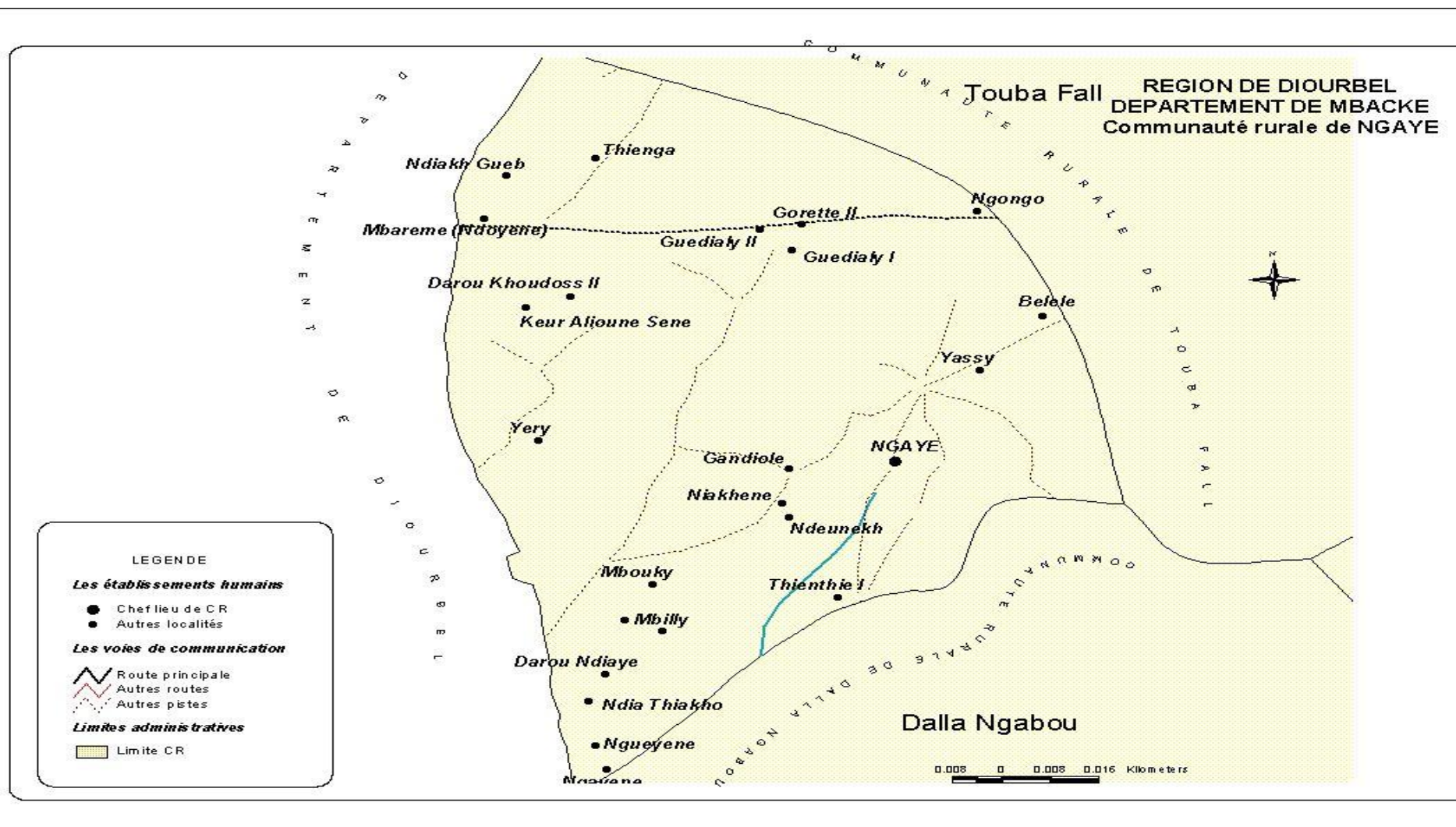
ZONE DE YESSI

NOM DU VILLAGE	DATE DE CREATION	NOM DU FONDATEUR	EVENEMENTS MARQUANTS
Belel			
Ngongo			
Guédialy 2	1901	Sa Diop Ndabao éleveur	
Goretté 1			
Yessi	1911	Dara Dièye	

3.3. Situation administrative

La Communauté Rurale de Nghaye partage l'arrondissement de Ndamé avec celles de Missirah, Touba Fall, Touba Mosquée et Dalla-Ngabou. Elle est composée de 25 villages à la tête desquels se trouve un chef de village chargé de veiller à la cohésion sociale, aux lois et règlements. En tant que collectivité rurale, la Communauté Rurale dispose d'un conseil rural composé de conseillères rurales et de conseillers ruraux élus pour cinq ans conformément au code électoral qui est l'organe délibérant, qui a élu en son sein un bureau composé d'un président et de deux vice-présidents. Ces deux organes par leurs missions concourent à l'administration de la Communauté Rurale.

CARTE N°1 : LES LIMITES ADMINISTRATIVES



3.4. Zonage

La communauté rurale de Nghaye est décomposée en trois (04) zones sur la base de réalités socio-économiques et/ou géographiques (proximité).

TABLEAU N°1 : ZONAGE

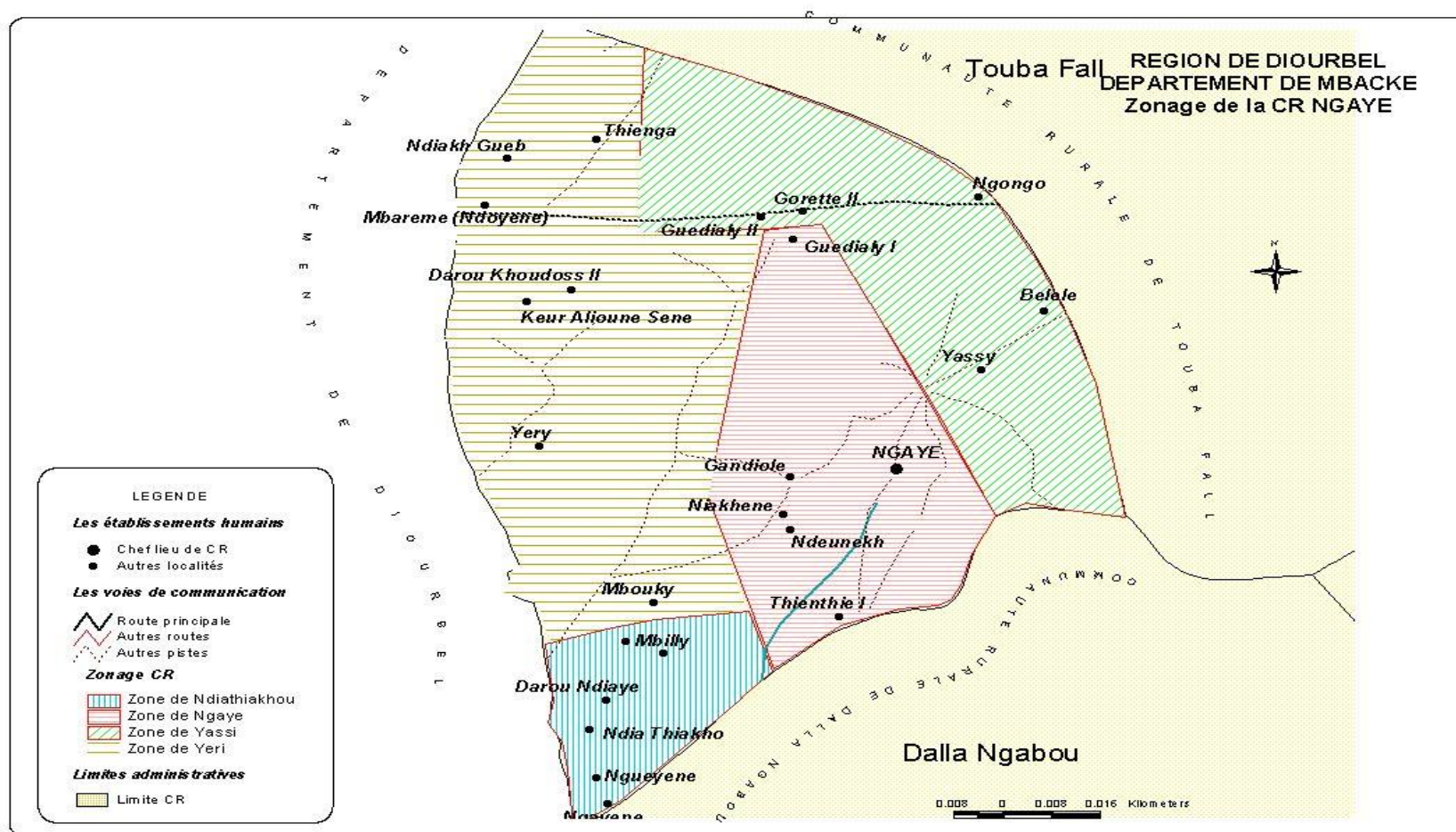
NGAYE	YASSI	YERI	MBILI
Ngaye	Yassi	Yery	Ndiattakhou
Gandioli	Ndongo	Mbouky	Mbili (village centre)
Thienth	3.Belel	Mbarene tewrou	darou ndiaye
Ndeuneukh	guedjali 2	Ngiagueb	Ndiakhéne keur Massamba
Guedialy I	5.Gorotté I	Mbaréne	Keur samba ndiaye niang
		Thiengua	Ngueyéne
		Darou KhoudossII	Ngayéne
		Gorotté II	

Source : pré zonage

- **la zone de Nghaye** : elle se situe au Sud-Est et compte en son sein cinq villages que sont : Nghaye, Thienthi, Gandiol Ndeuneukh et Guedialy I. Elle abrite le chef lieu de la communauté rurale et dispose des plus grandes infrastructures hydrauliques, sanitaires et scolaires. Cette zone est la moins vaste avec un cercle zonal d'un rayon de trois kilomètres.
- **La zone de Mbilly** : située au Sud-Ouest de la communauté rurale, elle est composée de sept villages : Mbilly, Ngayéne, Nguéyéne, Darou Ndiaye, Ndiathiakho, Keur Samba Ndiaye Niang et Niakhéne Keur Massamba. De par sa position limitrophe à l'axe Diourbel / Mbacké, cette zone est la moins enclavée. Toutefois, une de ses particularités reste la juxtaposition des différents villages qui la compose. En effet, cinq de ses sept villages sont dans un rayon de moins d'un kilomètre, ce qui a pu faciliter l'implantation d'un réseau d'adduction d'eau. Et mieux, au plan social, toutes les formes d'organisations communautaires regroupent sans distinction les habitants de ces différents villages.
- **La zone de Yassi** : caractérisée par la diversité ethnique de sa population composée de Peulh, Ouolof et sérères, cette zone regroupe les cinq villages que sont : Yassi, Belel, Guedially II, Ngongo et Gorotte I. Elle est localisée au Nord-Est de la communauté rurale et connaît des problèmes d'enclavement car, certains villages sont distant de treize kilomètres de la route. Au point de vue équipement communautaire, cette zone est correctement lotie avec un réseau d'adduction d'eau de deux kilomètres, une maternité rurale et deux écoles françaises.

- **La zone de Yéri** : Elle regroupe les huit villages considérés comme les plus excentrés de la communauté rurale (Yéri, Mbouki, Mbaréme, Ndiagueb, Gorotte II, Thienga, Darou Khoudoss II et Mbaréne). En effet, elle limite la communauté rurale au Nord-Ouest et est distante de l'axe routier de plus de quinze kilomètres. C'est la zone la plus dépourvue en infrastructure avec un seul puits forage qui alimente les huit villages. En outre, elle dispose d'une école française, d'une case de santé et d'un réseau téléphonique.

CARTE N°2 : ZONAGE



3.5. Milieu physique

3.5.1 Climat

A l'instar de la végétation le climat est de type soudano-sahélien avec l'alternance de deux saisons :

- **Une saison sèche** : qui dure d'Octobre à Juin, caractérisée par la manifestation de l'Alizé continental – Harmattan (vent chaud et sec). A cette période de l'année la température oscille entre 22° et 35°C.
- **Une saison humide ou pluvieuse** : de quatre mois et durant laquelle la Mousson se fait sentir avec une température moyenne de 30°C.

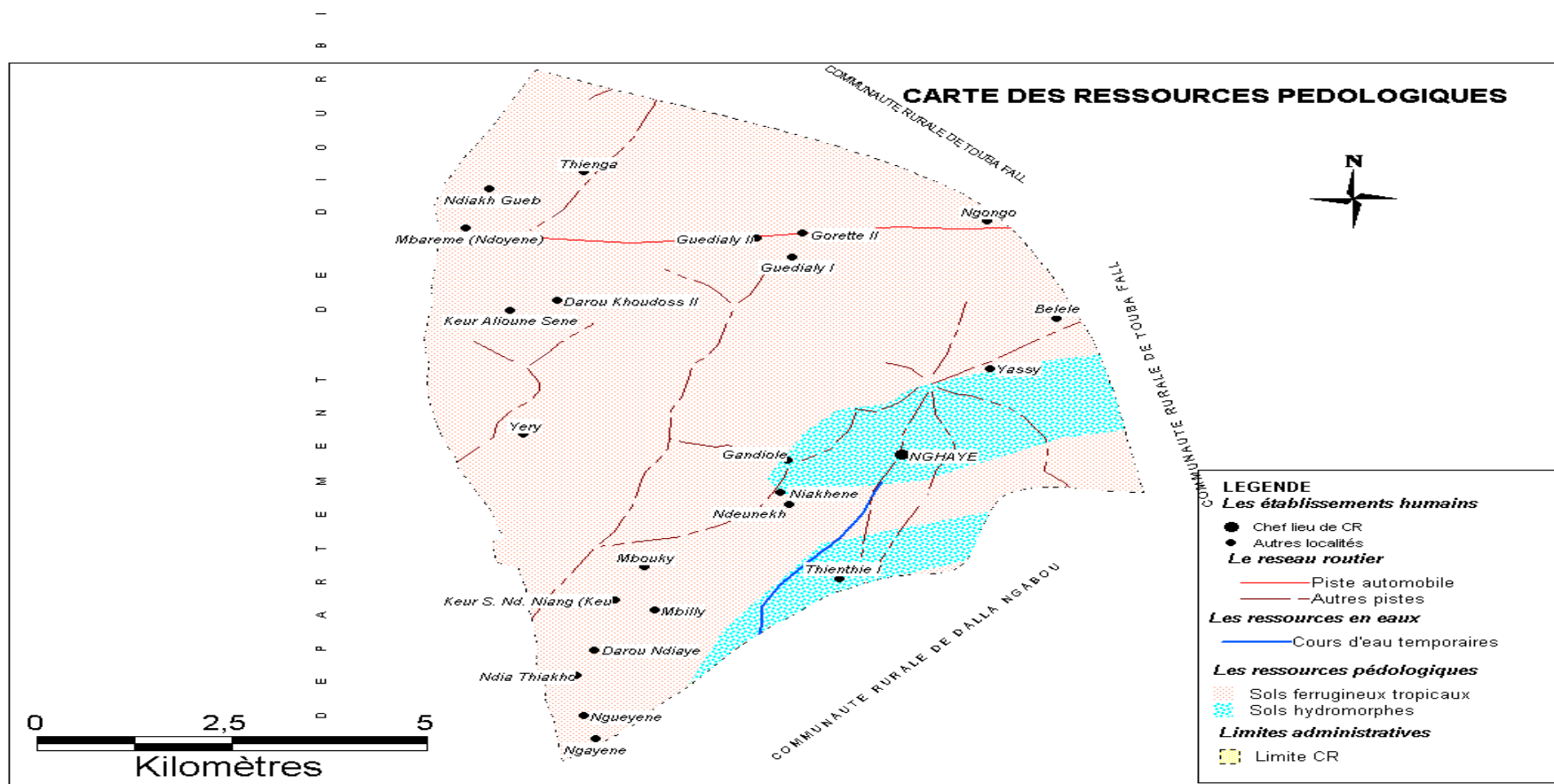
3.5.2. Relief et sols

Comme sur l'étendue de la région de Diourbel, le relief de la communauté rurale de Nghaye est relativement plat dans sa globalité. Toutefois, des poches de dépressions sont localisées dans sa partie Nord-Est et Sud-Est où il existe une vallée morte.

Différents types de sols sont rencontrés dans la communauté rurale. Ces sols peuvent être classés en trois catégories suivant leurs caractéristiques pédologiques. C'est ainsi que nous avons :

- **Les sols Diors** : de nature sablonneuse, sont aptes pour les activités agricoles notamment les cultures céréalières et oléagineuses. Ils sont tout aussi propices au développement de cultures fourragères. Par ailleurs, les sols Dior prédominent dans la collectivité locale car constituant 60 % de la superficie globale, soient 5 160 hectares. Cet important potentiel foncier, explique en partie la place primordiale des activités agricoles dans l'économie locale.
- **Les sols Deck** : ils couvrent 2580 hectares et représentent 30% de la superficie totale. Eu égard à leur forte teneur en argile, ces sols, très riches en matières organiques et minérales, ont une grande capacité de rétention d'eau. Cette caractéristique leur confère une grande aptitude pour les cultures de contre saison notamment maraîchères. Toutefois, à cause de sa texture fine, son utilisation requière beaucoup plus d'efforts physiques et de minutie. Ce type de sols est beaucoup plus localisé au Nord.
- **Les sols Deck Dior** : constituent les poches de transition entre les deux premiers. Ils sont en majorité rencontrés au centre de la communauté rurale et couvrent 10% du terroir communautaire. Leur texture sablo argileux les rend propice à la polyculture.

CARTE N 3 : CARTE DES SOLS DE NGHAYE

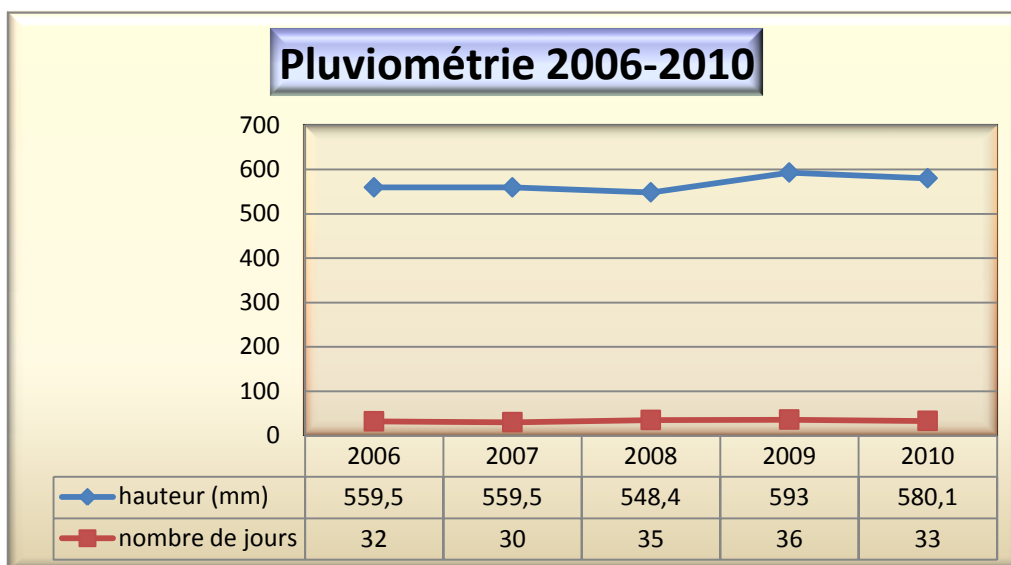


3.5.3. Ressources en eau

- **Pluviométrie**

La pluviométrie est une donnée climatique importante. Elle joue un rôle très particulier dans l'agriculture car assurant l'apport hydrique des cultures pluviales. Rappelons que dans cette zone la moyenne pluviométrique varie entre 500 et 600 mm.

GRAPHIQUE N° 1 : SITUATION PLUVIOMETRIQUE DES 5 DERNIERES ANNEES



Source : SRADL de Diourbel, 2011

La pluviométrie des cinq (5) dernières années a une évolution en dents de scie avec un maximum en 2009 s'élevant à 593 mm en trente-six (36) jours et un minimum en 2008 qui est égale à 548,4 mm en trente-cinq (35) jours. Nous pouvons remarquer aussi que l'année 2010 a été satisfaisante car on a enregistré 580,1 mm ce qui est supérieur à la moyenne des cinq dernières années qui est de 568,1 mm. De plus ces quantités sont bien réparties. L'abondance de la pluie ces dernières années amène les paysans à faire des choix appropriés sur les cultures afin d'améliorer leur production.

- **Eaux de surface**

La communauté rurale de Nghaye ne possède pas de cours d'eau mais quelques mares qui naissent pendant l'hivernage pour tarir par évaporation et infiltration. Ces mares servent en période hivernale à l'abreuvement du bétail en pâture. Elles durent environ 2 à trois mois avec les eaux de pluies récupérées par des bas-fonds et cuvettes inondable en saison pluvieuse.

- **Eaux souterraines**

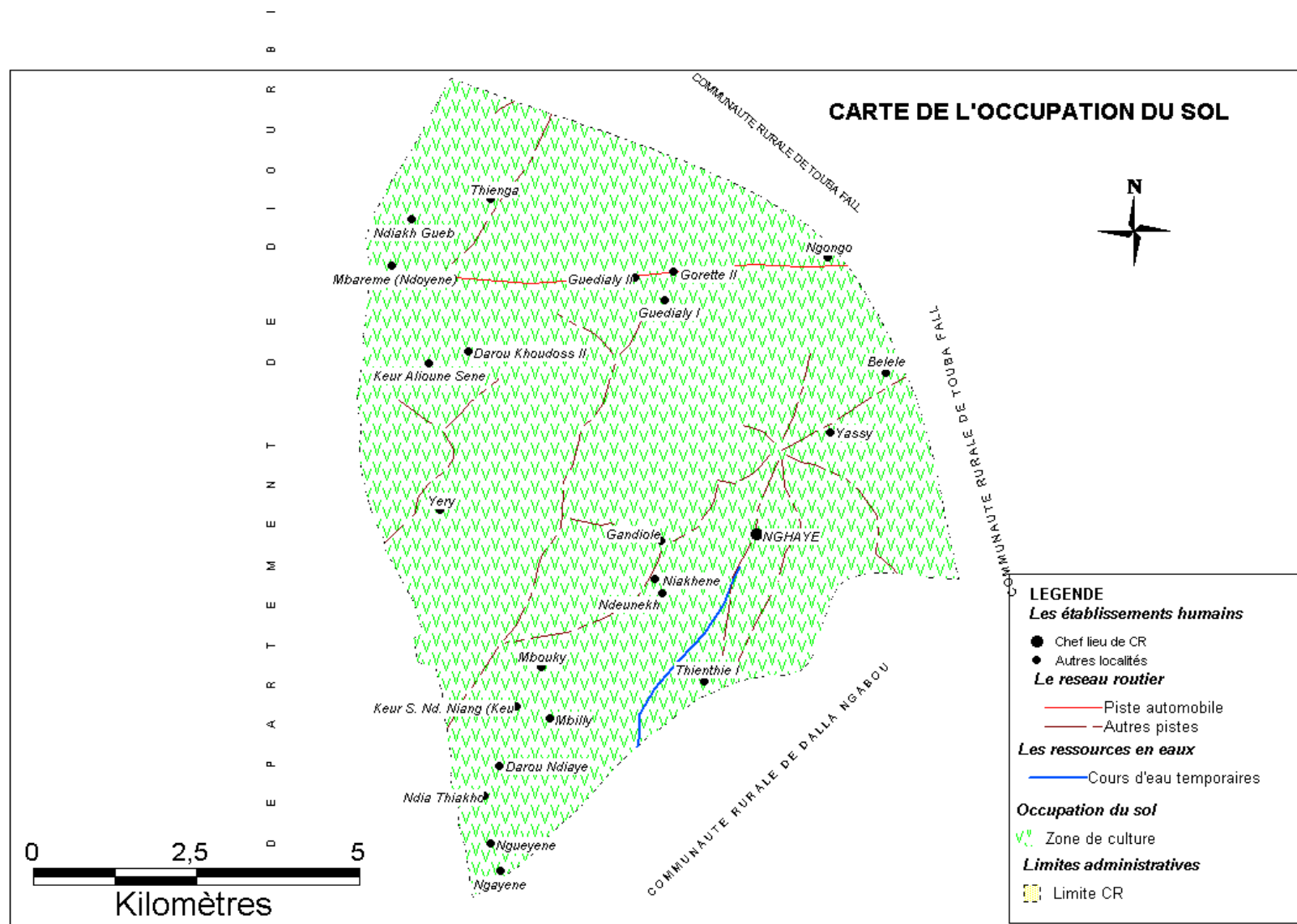
Plusieurs nappes phréatiques traversent la communauté rurale de Missirah. Ces nappes qui ont des profondeurs géologiques variables sont captées par puits et forages de la localité. Nous notons trois types de nappes :

- **Le continental terminal** : qui ravitaille les puits hydrauliques des villages, se situe à des profondeurs de l'ordre de 60 à 80 mètres. Il est de très bonne qualité et répond à tous les usages ruraux.
- **Le paléocène** : il est capté à partir de 150 mètres et produit des eaux de qualité saumâtre. A cet effet, cette nappe est peu sollicitée d'autant plus qu'elle présente des caractéristiques hydrodynamiques médiocres.
- **Le maestrichtien** : cette nappe d'une profondeur de 250 à 350 mètres présente des lentilles de fortes épaisseurs seules capables d'alimenter les forages de la localité. La qualité de l'eau est peu acceptable avec un Ph équivalent à 7,5.

3.5.4. Ressources végétales

Avec une prédominance des espèces arbustives et un tapis herbacé très dense en période d'hivernage, la végétation de la communauté rurale de Nghaye est de type soudano-sahélien. Depuis la sécheresse des années 70, un recul important de la flore a été constaté dans cette zone où il n'existe aucune forêt classée. Toutefois, la stratification végétale est de trois sortes qui sont :

- **La strate arborée** qui est éparse et très peu dense. Elle est composée essentiellement de Baobab, d'Alôme, d'Eucalyptus et de Ndimb qui se raréfie d'année en année.
- **La strate arbustive** qui est relativement touffue, comprend quelques peuplements de « Ratt », de « Nguer », de « Soumpe » ou encore de « Suingue ».
- **Le tapis herbacé** plus abondante mais saisonnière car n'apparaissant qu'en hivernage. Cette strate est caractérisée en outre par la diversité de ses espèces constituées en majorité de graminées.



3.6 Milieu humain

3.6.1 Évolution de la population

Au dernier recensement au de l'an 2002, la population de la communauté rurale de Nghaye était estimée à 5909 habitants répartis dans 24 villages de taille variable. En 2008, elle est de l'ordre de 6329 habitants avec moins de 50% de femmes. Actuellement, la population de la CR de Nghaye est estimée à 6951 habitants repartis sur 25 villages, soit une augmentation de 622 en 4 ans (voir tableau suivant). Lors du dernier recensement en 2002, il a été constaté que les jeunes constituaient la frange la plus importante de la population avec plus de 70 % des habitants.

TABLEAU N°2 : POPULATION DE NGHAYE DE 2008 A 2011

CR	2008			2009			2010			2011		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Nghaye	3238	3091	6329	3348	3183	6531	3462	3278	6740	3577	3374	6951

Source : service régional statistique et démographique-Diourbel.

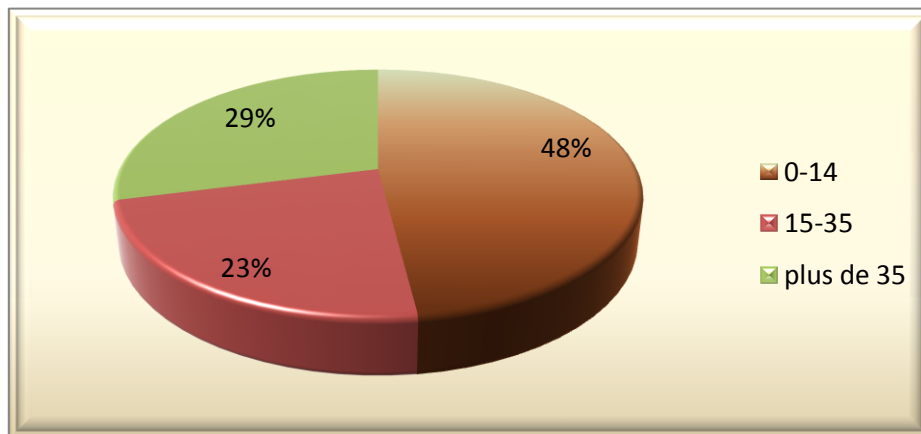
3.6.2 Structure de la population

- **Répartition par sexe et par âge**

La population est estimée à 6951 habitants dont 3374 femmes soit 49 % de la population totale.

La population de 0 à 15 ans est de 3336 enfants soit 48 % de la population totale. Ce qui majore les moins de 35 ans estimé à 71% de la population soit 4935 habitants ainsi les plus de 35 ans représentent 29% de la population totale. Ces statistiques qui sont des estimations faites sur la base du dernier recensement permettent de qualifier de jeunesse la population de la CR.

TABLEAU : REPARTITION PAR AGE DE LA POPULATION



- **Répartition ethnique et religieuse**

La population est essentiellement constituée de wolof, peulh, sérère et de maures. La population Wolof est estimée à 4866 hbts soit 70 % de la population totale, elle est suivie des peuls qui représentent environ 1529 hbts soit 22 % de la population totale. Ils sont des transhumants qui se sont sédentarisés.

Les sérères. Représentent 5% soit 348 hbts. Le reste de la population est la minorité (3%).

La population de la Communauté Rurale de Nghaye est composée par des musulmans.

Elle est essentiellement composée dans son écrasante majorité par les mourides suivi des tidianes qui se localise particulièrement dans les villages de Gandiole, Yéri et Yassi.

- **Répartition socio –professionnelle**

La texture socio professionnelle est composée de 99 % d'agriculteurs et d'éleveurs. En effet, presque toute la population a comme activité principale agriculture. Cependant, elle s'atèle à faire du commerce, de l'artisanat, du transport et d'autres petits métiers comme activité secondaire permettant de venir en appoint à l'agriculture tributaire des pluies.

3.6.3. Répartition de la population dans l'espace

La collectivité locale compte 25 villages avec une densité moyenne de 81 hbts par km².

Cette densité cache mal les disparités entre zone et village suivant le nombre d'habitants.

A cela s'ajoute le fait que le territoire est habité de manière incontrôlée et dispersée avec parfois des villages rapprochés et des villages largement distants.

TABLEAU N°3 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE

TAILLE DES VILLAGES	POPULATION	POURCENTAGE	NOMBRE DE VILLAGE	POURCENTAGE
0-99	500	7	7	28
100-199	705	11	6	24
200-299	687	10	3	12
300-399	1134	16	3	12
400-499	1405	20	3	12
500-1000	1334	19	2	8
plus de 1000	1187	17	1	4
Total	6951	100	25	100

Source : enquête CADL

La situation de ce tableau montre que les villages qui font moins 100 hbts constituent 7 % de la population. Ceci s'explique par le phénomène de l'exode rural et des déménagements vers Touba.

Les villages qui font moins de 200 hbts constituent 18 % de la population totale et 52% de l'ensemble des villages.

Les villages qui font entre 200 et 300 hbts ne représentent que 10 % de la population totale et sont au nombre de 3 villages.

Les villages qui font entre 300 et 400 hbts constituent 16 % de la population totale sur un ensemble de 3 villages.

Quant aux villages de 400 à 500 hbts, ils représentent 20 % de la population totale et sont au nombre de 3 villages.

A la lumière de ce tableau il se dessine facilement la forte représentation de la population dans les villages de plus de 500 hbts car il constitue 35 % de la population totale avec une forte concentration à Yéri.

IV DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE RURALE

4.1 Situation des secteurs

4.1.1 Diagnostic du secteur de la sante

Les ratios par rapport à la population sont ainsi de :

- 1 hôpital pour 505172 habitants
- 1centre de santé pour 165878 habitants
- 1 poste de santé pour 11874 habitants

Les normes OMS sont de

- 1 hôpital pour 150000 habitants
- 1 centre de santé pour 50000 habitants
- 1poste de santé pour 10000 habitants

Les objectifs du PDIS étaient de

- 1 hôpital par région
- 1centre de santé 150000
- 1 poste de santé pour 10000 habitants.

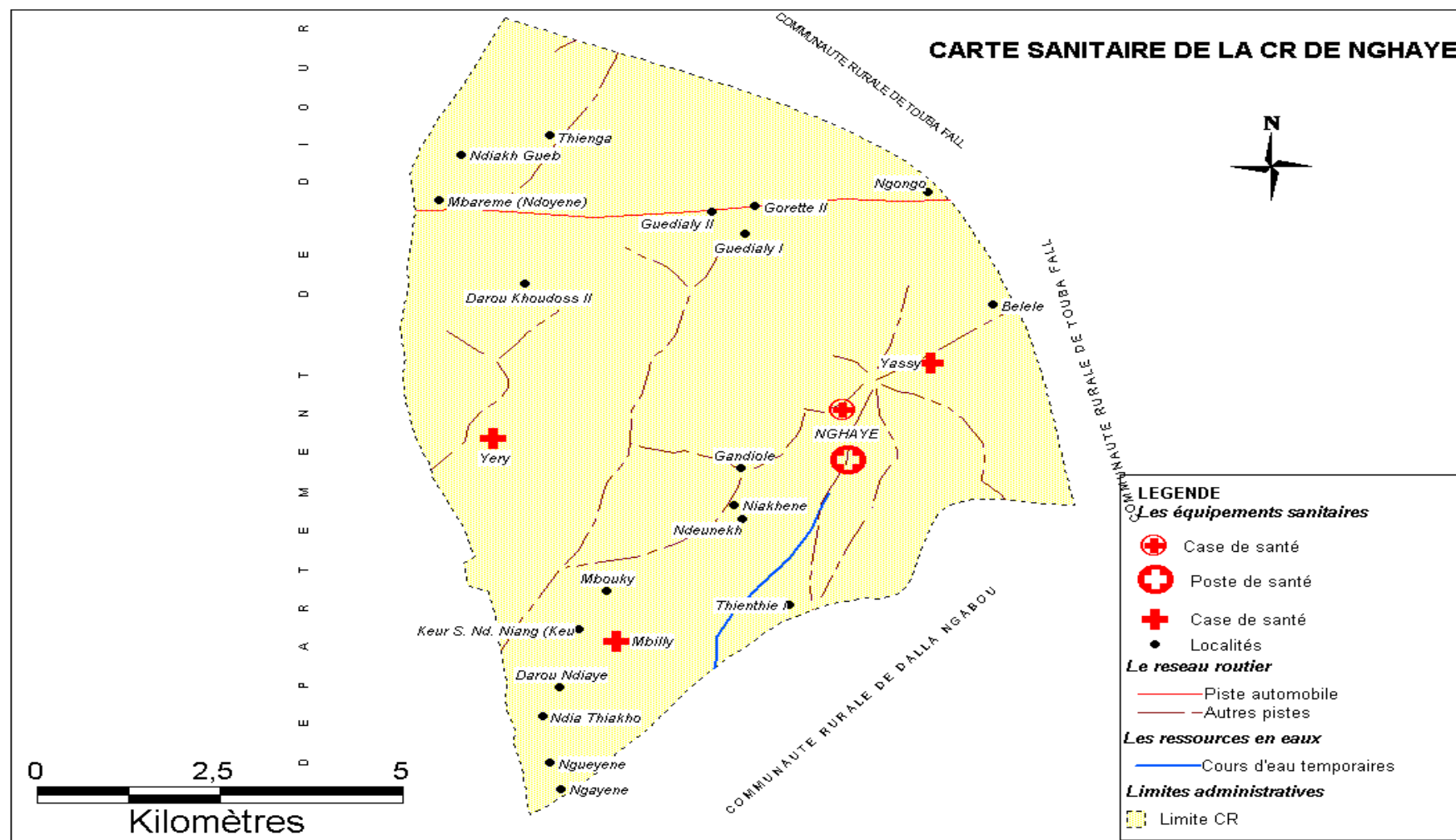
Dans la communauté rurale de Nghaye, le taux de couverture est d'un ICP pour 6951 hbts est largement inférieur à la moyenne nationale qui se situe aux environs de 11874 hbts pour 01 ICP et celle de l'OMS qui est de 10 000 hbts/ICP. Ce qui cache mal les problèmes de santé auxquels les populations sont confrontées.

La Communauté Rurale de Nghaye présente un taux accès qui cache les difficultés auxquelles les populations sont confrontées. En effet, certaines zones sont distantes de plus de 12 kilomètres de l'unique poste de santé du chef lieu de la communauté rurale. Ainsi les populations de la zone de Mbilly préfèrent aller se soigner au poste de sante de Ndoulo plus proche.

TABLEAU N°4 : ETABLISSEMENT SANITAIRE DE LA CR DE NGHAYE

VILLAGES	STRUCTURE
Nghaye	poste de sante
Nghaye	Maternité
Yeri	case de santé
Yassi	case de santé
Mbilly	case de santé

CARTE N° 4 : CARTE SANITAIRE DE LA CR DE NGHAYE



La CR de Nghaye dispose d'un poste de santé fonctionnel avec un personnel (1 ICP, 1 ASC, 1 matrone), d'un plateau technique et d'une logistique. Les médicaments sont aussi souvent disponibles pour le traitement des malades plus ou moins graves. Il existe aussi dans la zone une « badianu gox » dynamique pour les sensibilisations sur certaines maladies, la PRNC, les consultations prénatales etc.

Malgré ces infrastructures sanitaires qui, selon les normes OMS, présente une bonne couverture médicale, le secteur sanitaire de la CR reste sous emprise des difficultés assez nombreuses. En effet, la dispersion de la population dans le terroir pose bien le problème de services sanitaires de proximité pour la plupart des populations de Nghaye. Le poste de santé se trouvant à Nghaye, bon nombre de la population des villages limitrophes trouvent beaucoup de difficultés d'y accéder. De plus, le plateau technique de ce poste de santé, n'est assez performant notamment pour celui de la santé maternelle. Cette infrastructure ne dispose pas aussi d'ambulance ce qui pose du coup le problème d'évacuation des cas urgents de maladie. La seule motocyclette dont elle dispose est tombée en panne depuis plus de deux ans.

Concernant le plan sésame, les responsables sanitaires nous ont affirmés que l'Etat ne respecte pas ses engagements. En effet, les fonds alloués à la couverture sanitaire des personnes âgées ne sont pas achevés aux structures sanitaires locales depuis quelques mois. Ceci fait que le plan sésame est arrêté depuis quelque temps dans la localité au grand dam des personnes âgées qui manquent de moyens pour se faire soignées.

Pour la « badiénu gox », sa principale contrainte est le manque de moyens notamment de transport et de logistique etc. pour mener à bien son travail. Depuis quelque mois aussi, elle n'a reçu aucune aide financière de l'Etat, une aide bloquée sur ordre du syndicat l'ensemble des ICP du pays pour réclamer leurs indemnités.

Pour solutionner ces maintes difficultés, il faudrait :

- Construire au moins deux cases de santé dans les villages les plus peuplés et réfectionner celles non fonctionnelles
- Améliorer le plateau technique et la logistique
- Doter le poste de santé d'une ambulance
- Redynamiser le plan sésame (Etat)
- Doter à la « badianu gox » de moyens adéquats pour son travail
- Sensibiliser les parents sur les mariages précoces

POTENTIALITES	SANTÉ		
	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
1 case de santé à Yéri 1 matrone 1 ASC Matériel et équipement Comité de santé 1 Case de santé à Mbilly 1 matrone 1 case de santé à Yessi 1 matrone 1 comité de santé 1 poste de santé (Nghaye) : personnel 1 ICP, 1 ASC, 1 matrone, 1 plateau technique, 1 motocyclette Disponibilité de médicaments Plan sésame Présence de « badiénu gox » ⁵ dynamique Existence du PRNC	Difficultés d'évacuation des malades à Nghaye	Manque d'ambulance	Affecter une ambulance pour le Poste de santé de Nghaye
	Absence de motivation du personnel de la case	Manque de motivation et d'organisation	Créer les conditions d'organisation et de motivation pour satisfaire les volontaires (ASC) de Yéri et de Yessi
	Sous équipement de la case de santé	Manque d'infrastructures	Doter la case de santé de matériels et d'équipements appropriés pour le travail
	Manque de moyens pour le poste de santé	Manque d'infrastructures	Approvisionner le Poste en médicaments
	Cherté des médicaments	Manque de moyens	Subventionner davantage les médicaments
	Absence d'eau pour la case	Absence adduction eau	Réparer le forage en panne Adduction d'Eau Potable à Goretté 1
	Vétusté case de santé	Manque d'infrastructures	Achever le Poste de Santé en cours de construction Réhabilitation case de santé
	Absence d'électricité pour la case de santé	Sous équipements	Installer une énergie solaire pour la case de santé de Yéri et de Yessi
	Absence de matériel accouchement	Manque d'infrastructures	Doter la case de santé de lits et matériels d'accouchement
	Absence de clôture pour la case	Manque d'infrastructures	Construire un mur de clôture pour la case de santé de Yéri et Mbilly
	Insuffisance formation matrone ASC	Manque de moyens	Recycler les matrones et ASC de la zone
	Paludisme fréquent	Manque d'hygiène	Sensibilisation et promotion moustiquaires imprégnées au niveau des familles
	Eloignement Poste de Santé	Manque d'infrastructures	Construire une case de santé à yessi
	Accouchement s à domicile fréquents	Manque d'information	Sensibiliser les femmes pour une meilleure fréquentation du poste de santé et de la maternité

⁵ Une femme chargée de mener la sensibilisation auprès des populations locales sur le traitement des grossesses, sur les maladies infantiles, la consultation prénatale, le planning familial entre autres

4.1.2 Diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation

La Communauté Rurale de Nghaye est dotée d'infrastructures scolaires qui sont entre autres:

- ✓ 09 écoles primaires, avec un effectif total en 2011 de 539 élèves.
- ✓ 01 préscolaire

Ces sont pour la plupart des cycles incomplets. Les élèves font des kilomètres pour avoir accès à la scolarisation, qui présente un faible taux. La non-fonctionnalité des cantines scolaires dans certaines zones, rend la tâche plus difficile aux enfants qui passent la journée sans manger pour pouvoir étudié dans un village plus proche. Le corps enseignant étant en mouvement de grève ne favorise l'amélioration du niveau des élèves qui devient de plus en plus faible. Toutefois, notons que le taux de réussite à l'entrée en 6ème en 2010 est égal à 95,72 %.

Il existe aussi pour chaque école une cantine scolaire où les enfants peuvent prendre leur repas quotidiens. La CR bénéficie aussi, pour chaque école, de l'existence d'un comité de gestion, d'une APE et d'un appui de l'Etat⁶ pour les fournitures et du PAM pour les cantines scolaires.

A côté de ces écoles françaises, nous avons les écoles arabes et coraniques qui montrent le caractère religieux de la CR. En effet, La CR compte aussi des Daaras à l'image du village de Nghaye avec environ 65 apprenants et Ndéneukh avec près de 50 apprenants.

Ce secteur fait face à d'innombrables contraintes qui entravent son développement. Nous avons pu noter le manque de matériels didactiques et pédagogiques des écoles ; ceci constitue ainsi une entrave pour les enseignants de dispenser de bons cours. Il y a aussi un manque de denrées alimentaires pour les cantines scolaires notamment celle de Nghaye où même les cotisations des élèves ne suffisent pas pour satisfaire toute la demande. A cela s'ajoute aussi le taux d'abandon observé notamment chez les filles avec les mariages précoces ou pour s'adonner exclusivement aux travaux domestiques. Après l'obtention du CFEE, la plupart des élèves ne continuent pas leurs études par manque de CEM dans la zone et les parents n'ont pas tous les moyens de laisser leurs enfants étudier ailleurs.

⁶ Fonds de dotations alloués à l'éducation

Pour les écoles, les difficultés sont liées à la vétusté des locaux ou aux abris provisoires, au problème d'entretien, au manque de logement pour les enseignants.

Pour les 2 Daaras de la CR, la principale contrainte est le manque de moyens pour bien nourrir et habiller les apprenants. Ces derniers élisent domicile dans le Daaras (internat) et les marabouts ne disposent pas assez de moyens pour subvenir et ces différents besoins. Les Daaras ne bénéficient en effet d'aucune aide de la part de l'Etat ou d'une quelconque organisation. Le seul appui dont ils disposent est les cas sociaux traités par le poste de santé de la CR quand un des apprenants tombe malade.

Pour palier à ces contraintes, il s'avère nécessaire de :

- Doter les écoles assez de matériels pédagogiques et didactiques pour permettre aux enseignants de bien dispenser les cours
- Renforcer la capacité des cantines scolaires avec l'augmentation des fonds alloués à l'éducation
- Sensibiliser les parents sur les mariages précoces des élèves notamment chez les jeunes avec l'appui de la « badianu gokh » et de l'ICP de la zone
- Construire un CEM de proximité dans l'un village de la zone pour permettre aux élèves de bien continuer leurs études
- Doter les écoles de clôtures, de toilettes adéquates, et de logements décentes pour les enseignants
- Remplacer les classes vétustes et les abris par des classes en dur
- Appuyer les Daaras en nourriture et habillement pour les apprenants ; les fonds alloués à l'éducation doivent servir aussi pour les Daaras qui font bien partie du secteur éducation de la CR.

CARTE N° 5 : CARTE SCOLAIRE

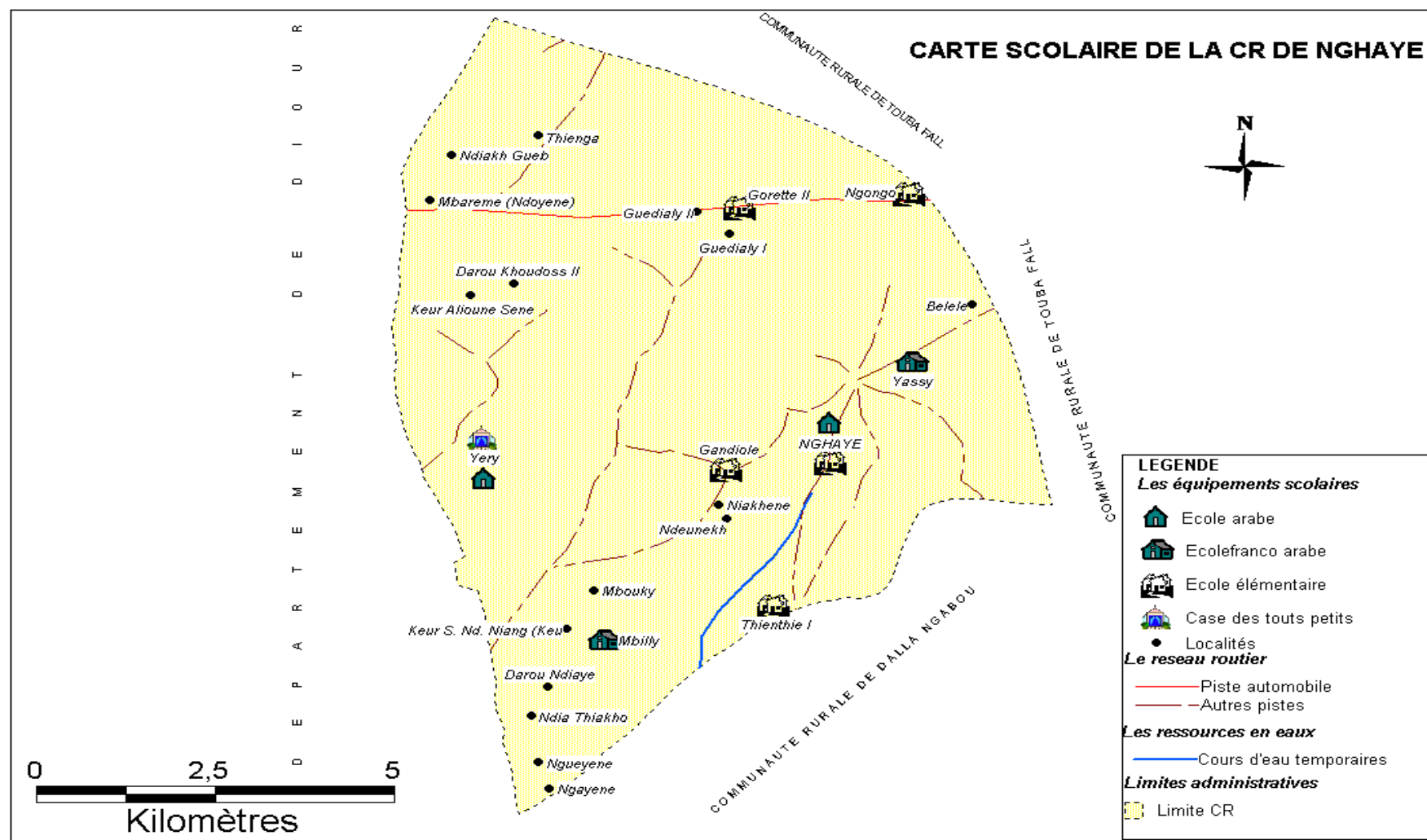


TABLEAU N°5 : DIAGNOSTIC SECTEUR EDUCATION

POTENTIALITES	EDUCATION		
	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
3 écoles à 4 classes (ngaye gandiole, thienthe) 1 école française à Goretté 2 1 école arabe à Yéri APE à Yéri et Goretté 2 1 case des tous petits à Yéri 1 école franco arabe de 5 classes à Mbilly APE (Association des parents d'élèves) AME (Association des Mères d'Elèves) 1 école Franco arabe à Yessi de 4 classes 1 école française de 4 classes à Ngongo 1 école à Goretté 1 APE (Association Parents d'Elèves) CODEC Existence d'une cantine pour chaque école de la zone Existence d'un comité de gestion et d'une APE pour chaque école Aide de l'Etat et du PAM ⁷ pour les cantines Fonds de dotation pour les fournitures Taux de réussite très relevé Existence de Daaras Aide sanitaire pour certains cas sociaux des Daaras	✓ Insuffisance des matériels et fournitures de bureau	Insuffisance FDD	Augmenter le fonds de Dotation à hauteur des effectifs de la C.Rurale
	✓ Manque d'eau au niveau des écoles	Manque d'infrastructures hydrauliques	Adduction d'Eau Potable des écoles de Yéri et Goretté
	✓ Absence de logements maitres	Construction de logement pour enseignant	Construction de logements pour les maîtres de nghaye, Yéri et Goretté
	✓ Grèves enseignants fréquents	Non respect de la plateforme revendicative des enseignants	Respect des mesures retenues dans les plateformes revendicatives
	✓ Absence murs de clôture	Insuffisances infrastructures	Construire des murs de clôtures à Yéri – Goretté et Mbilly – ngongo
	✓ Absences de toilettes	Insuffisance d'infrastructures	Construire des toilettes dans toutes les écoles
	✓ Manque d'électricité	Insuffisance d'infrastructures	Installation d'électricité dans toutes les écoles
	✓ Absence de cantines scolaires	Manque d'infrastructures	Mettre en place des cantines scolaires à Yéri et Goretté
	✓ Inexistence de CEM dans la localité	Insuffisance d'infrastructures	Créer un CEM à Nghaye
	✓ Insuffisance formation pédagogique pour les maîtres arabisants	Non prise en compte de la formation pédagogique	Augmenter la formation des maitres arabes lors des cellules pédagogiques
	✓ Absence d'hébergement et de logement pour les élèves natif de la zone	Insuffisance d'infrastructures	Créer les conditions d'hébergement des élèves affectés hors de la Communauté Rurale
	✓ Absence d'infrastructures pour la case des tous petits	Manque d'infrastructures	Implanter une case des tous petits à Mbilly et Yéri
	✓ Abandon des garçons et filles	Manque de moyens Exode de Touba Mariages précoces Utilisation travaux champêtres	Sensibilisation sur les devoirs des parents et les droits de la femme Créer une solidarité de bon voisinage pour lutter contre l'exode
	✓ Existence d'abus provisoires	Infrastructures Insuffisantes	Construction de 2 salles de classe à Mbilly
	✓ Manque de moyens pour les daaras (nourritures, habillement)		Appuyer les Daaras en nourriture et habillement pour les apprenants
	✓ Insuffisance de denrées pour les cantines (Nghaye)		
	✓ Manque de personnel		Augmenter le personnel enseignant
	✓ A.P.E non fonctionnel		Redynamiser et renouveler les APE

⁷ PAM (Programme Alimentaire Mondial) initié par l'ONU

4.1.3. Diagnostic du secteur de la jeunesse et des sports

Les jeunes de la CR sont organisés en ASC pour leur propre épanouissement surtout durant les périodes de vacances scolaires.

Malgré leur forte représentativité par rapport à la population de la CR plus de 70%, les jeunes restent tous marginalisés et presque absents au sein des instances de décision. La plupart d'entre eux ont des difficultés d'accéder à la terre. Ils sont également tous confrontés à un déficit de lieux d'épanouissement tels que les terrains de sport et de foyers sociaux éducatifs.

Les terrains de football ne répondent pas aux normes établies et les autres infrastructures socio éducatives comme les foyers sont inexistantes.

A ce moment les principales activités des jeunes reste l'agriculture durant la saison des pluies. La plupart d'entre ces jeunes sont dans emprise de l'exode rurale vers Touba ou Dakar. Ceci peut s'expliquer aussi du manque d'infrastructures dans la CR pouvant procurer aux jeunes un travail sur place, mais aussi à l'inexistence d'un centre de formation professionnel où les jeunes pourront apprendre et exercer différents métiers.

TABLEAU°6 : BILAN DIAGNOSTIC JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET LOISIR DE LA CR

POTENTIALITES	PROBLEMES	SOLUTIONS
✓ Terrain de football non aménagé ✓ ASC formelles et informelles ✓ Association communautaire des Jeunes ✓ Conseil local de la jeunesse ✓ Ressources humaines ✓ Dahira des jeunes ✓ Conseil local de la jeunesse ✓ Association communautaire des jeunes	✓ Difficulté d'accès au crédit, faible maitrise des projets de financement et de la jeunesse ✓ Manque de cohésion et d'entente	✓ Aider les jeunes dans la recherche de financement ✓ Rencontres périodiques et encadrement
	✓ Inexistence d'infrastructure pour les rencontres et échanges pour les Jeunes	✓ Construire un espace jeune à ngaye ✓ aider les jeunes à accéder à la Formation professionnelle '(technique de cultures, maraichage, maçonnerie, menuiserie etc.)
	✓ Manque d'emploi ✓ taux d'analphabétisme élevé ✓ exode rural ✓ Mésentente avec les instances supérieures de la communauté rurale ✓ Manque de structure de jeunesse ✓ Manque de terrains de sport aménagés	✓ Financement de projets productifs (maraîchage, embouche, AGR) ✓ Aménagement de bassin de rétention multifonctionnel ✓ Multiplier les rencontres et réunions entre les jeunes de la CR ✓ Construire un foyer des jeunes à Ngaye
	✓ absence d'activités de culture e de loisirs ✓ Manque d'entrainement et de compétition	✓ Doter tous les villages de terrains de foot ✓ Construction d'une salle d'entrainement
	✓ Manque d'équipements	✓ Appui financier de la communauté rurale ✓ Susciter des compétitions

4.1.4. Allègement des travaux de la femme

Conformément aux principes affirmés dans la Constitution qui reconnaît de manière explicite les droits des femmes notamment ceux liés à l'accès aux terres. Il s'efforcera aussi d'harmoniser les lois nationales et la convention relative à l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes et la charte sur les droits de l'homme. À cet effet, des dispositions seront prises pour : promouvoir les droits des femmes et des filles par la sensibilisation de toutes les populations, la vulgarisation des textes dans le cadre de la SNEEG à travers le renforcement de la législation en vigueur et l'adoption de dispositions particulières pour sa mise en application effective, améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité en particulier par la mise en place d'infrastructures d'allègement des travaux domestiques, la mise à la disposition des femmes rurales de technologies et équipements appropriés pour la transformation et la conservation des produits; renforcer les capacités des femmes pour réduire leur vulnérabilité par des mesures spécifiques dans le cadre des programmes sectoriels de l'éducation, de la santé et de la justice etc.; améliorer l'accès et le séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement et promouvoir l'enseignement professionnel pour les femmes et les filles et promouvoir l'amélioration de la situation de santé des femmes, des filles et des enfants, lutter contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles. Dans le souci d'améliorer les conditions de Ces Unités pour la plupart mise en place par l'Etat, les privés et les partenaires de la CR, concourent à alléger les travaux des femmes au niveau des ménages. La gestion de ces UTC par les GPF pose énormément de problèmes car les comités de gestion qui sont chargés d'assurer le fonctionnement sont confrontés à des difficultés liées à la gestion, à la tenue de la comptabilité et au suivi-évaluation des activités.

Aujourd'hui dans le souci de mieux prendre en compte les préoccupations des femmes le CR s'attelle à :

- mettre en place un cadre de concertation au niveau local,
- régler le problème de la parité au niveau des instances de représentation,
- faciliter l'accès au crédit,
- alléger et diminuer les charges ménagères,
- inciter la CR à jouer son rôle de coordination des différents intervenants dans ce secteur au niveau local,
- informer et sensibiliser les femmes aux différents produits mis à leur disposition par l'état (crédit femme, fonds entrepreneuriat féminin),
- Organiser un forum sur la problématique de la femme au niveau de Nghaye,
- Assurer la circulation de l'information en activant le réseau de la fédération locale des GPF.

TABLEAU N 7 : ALLEGEMENT DES TRAVAUX DE LA FEMME

DOMAINES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
Education non formelle	Difficultés des femmes à accéder à la scolarisation Faible couverture de la zone	Créer des classes d'alphabétisation Recruter des facilitateurs Augmenter le nombre de classes dans les villages enclavés avec dotation en manuels et en équipements
Formation des acteurs	Faible taux d'accès des femmes aux programmes de renforcement des capacités	Renforcer les formations par des programmes de renforcement Généraliser les programmes dans tous les autres villages
Accès aux instances de décisions	Faibles accès des femmes aux instances de décisions	Favoriser l'émergence des femmes Favoriser l'intégration massive des femmes dans les instances de décision
Accès à la terre	Faible accès à la propriété foncière et accès difficile à la terre	Attribuer des terres aux femmes

4.1.5. Situation des groupes vulnérables

La situation des groupes vulnérables est très précaire dans la CR de Nghaye. En effet, pour les handicapés, il manque notamment d'organisation pour créer une association les regroupant autour d'objectifs précis leur permettant d'être mieux pris en compte par les politiques des autorités. Ils manquent ainsi d'organisation pour créer une association avec une reconnaissance juridique et pouvant bénéficier ainsi de financements de la part des MEC. Certains d'entre eux ont ainsi des problèmes de déplacement par manque de moyens. A cela, il faut ajouter qu'il n'existe dans la CR aucun centre de formation pour les handicapés pouvant leur permettre de développer certains métiers et ainsi de gagner leur vie.

Pour les personnes âgées, la situation est plutôt difficile notamment dans le domaine de la santé avec l'arrêt du plan sésame⁸. Les personnes âgées de la CR rencontrent notamment des problèmes de prise en charge sanitaire auprès des structures de santé d'autant plus que leurs moyens financiers sont très limités.

Les talibés vivent aussi des contraintes liées à leur prise en charge dans le domaine de la santé, de l'habitat, d'habillement et surtout de nourriture.

- ✓ Organiser les handicapés de la localité en une association avec une reconnaissance juridique
- ✓ Créer un centre de formation professionnel pour les handicapés
- ✓ Faciliter l'accès aux crédits pour les handicapés et les doter de matériels de déplacement (béquilles, chaises roulantes etc.)
- ✓ Relancer le plan sésame pour les personnes âgées
- ✓ Appuyer les Daaras pour une meilleure prise en charge de talibés

4.1.6. Diagnostic du secteur de l'hydraulique

La zone de Yéri dispose d'un forage avec certains points d'eau (51), des bornes fontaine, des robinets et d'un abreuvoir. La zone dispose aussi d'un puits avec une eau douce favorable à la culture maraîchère. Les bornes fontaine de la localité sont ainsi gérées par des GIE de femmes. Pour la zone de Mbilly, son approvisionnement en eau est assuré par un tuyau branché au forage de Khourou Mbacké de la CR de Dalla. La plupart des maisons du village de Yéri dispose de robinet (16/18) ; il y a aussi un puits peu fonctionnel à Keur Samba Ndiaye et un tuyau à Darou Ndiaye pouvant approvisionner le village.

⁸ Le financement du plan du plan sésame n'est plus achevé dans les structures de santé ; il est en effet bloqué quelque part nous dit l'ICP de Nghaye

La zone de Nghaye dispose d'un forage fonctionnel avec un équipement (4 adductions d'eau dans 4 villages), un abreuvoir, des points d'eau, des bornes fontaines.

Seules les zones de Mbilly et de Nghaye disposent d'ASUFOR puisque le forage de Yéri n'est pas fonctionnel ; celui-ci dispose d'un tuyau géré par quelques personnes qui assurent son bon fonctionnement. L'ASUFOR de Mbilly est en réalité un petit comité représentant l'ASUFOR du forage de Khourou Mbacké. Il assure ainsi l'entretien du château d'eau et le paiement des factures de l'électricité ; le prix du mètre cube est de 200 F. Il tient une réunion chaque fin du mois. De même pour l'ASUFOR de Nghaye, les réunions sont mensuelles ; son budget est déficitaire avec une dette de près de 200 000 F. Le non fonctionnalité du forage de Yéri constitue une véritable entrave aux populations de la zone. En effet, le forage est tombé en panne depuis 2007 ; sa pompe à eau s'est détériorée avec une décharge électrique trop forte pour sa capacité de réception. La zone est approvisionnée ainsi par le forage de Dank Sène avec un tuyau. Ainsi, ce tuyau n'approvisionne que le village de Yéri ce qui laisse aux villages environnants dans des difficultés énormes pour avoir de l'eau. En outre, le seul puits d'eau douce de la zone n'est pas fonctionnel pour permettre aux populations de pouvoir faire la culture maraîchère. A cela, il faut aussi ajouter la cherté des branchements domestiques et du prix de l'eau. Pour la zone de Mbilly, la principale contrainte est la non existence d'un forage. En effet, le village de Mbilly est approvisionné en eau par un tuyau venant de Khourou Mbacké. Les villages de la zone ne sont pas ainsi branchés à ce tuyau ce qui fait que certaines populations parcourent parfois même plus de 3 km pour avoir de l'eau. Dans le village de Darou Ndiaye, le tuyau qui amenait l'eau venant de Mbilly n'est plus fonctionnel depuis le début de l'installation du branchement allant de Mbilly vers Mbouki traversant les villages de Ndiakhène Keur Massamba et Keur Samba Ndiaye. Ce branchement n'a pas été achevé dont la somme de réalisation été élevée à plus de 30 000 000F et dont les populations avec la CR avait donné leur contrepartie de 3 000 000F. Cela est ainsi dû, selon les enquêtés, à un travail défectueux du branchement même. En plus de cela, l'eau disponible dans la zone est salée et n'est très agréable à la consommation.

En ce qui concerne la zone de Nghaye, les contraintes sont liées à la vétusté des matériels du forage notamment la pompe à eau qui ne fonctionne plus convenablement. Le forage de la zone ne dispose pas aussi de groupe électrogène surtout pour en cas de panne électrique ou de longs délestages. En outre, le réseau d'eau du forage est très faible pour pouvoir donner de l'eau à tous villages que compte la zone de Nghaye. Les adductions d'eau sont ainsi très insuffisantes ce qui fait que certains villages de la zone cherchent de l'eau parfois même hors de CR. Le village de Guédialy, par exemple, est polarisé par le forage de la CR de Touba Fall.

TABLEAU N°8: DIAGNOSTIC SECTEUR HYDRAULIQUE

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
Existence de 2 forages (village Yéri) : 62 robinets, 11 bornes fontaines, 2 abreuvoir (51 points d'eau), 4 adductions d'eau (Ndéneukh, Nghaye, Yassi et Gandiole), 1 pompe à eau, puits d'eau douce (sec) Existence de deux reseaux externe qui dessert la CR : 1 venant du forage de Khourou Mbacké (CR de Dalla) et 1 tuyau d'eau venant de Danke Sène. Existence d'un GIE femmes qui gèrent les bornes fontaines -Existence d'un comité ASUFOR	Forage non fonctionnel (en panne depuis 2007) Nappe d'eau trop profonde Détérioration de la pompe à eau (décharge électrique) Approvisionnement en eau limité au seul village de Yéri (non pour les autres 7villages) Un puits d'eau douce non fonctionnel Cherté des branchements et du prix de l'eau (300f/m3) - Capacité faible du château d'eau (10km) - Insuffisance de la capacité de Dalla - Salinité de l'eau - Tuyau de Darou Ndiaye non fonctionnel Insuffisance des branchements Branchement inachevé du tuyau vers Mbouky Vétusté du matériel du forage Pompe à eau défectueuse Pas de groupe électrogène Faiblesse du réseau d'eau Insuffisance des adductions d'eau	Rendre fonctionnel le forage Achat d'une nouvelle pompe à eau Mettre une adduction d'eau dans chaque village Equiper le puits existant pour le maraîchage Diminuer le prix des branchements et celui du mètre cube d'eau Construction d'un nouveau château d'eau Mettre une adduction d'eau dans chaque village Améliorer la qualité de l'eau Restaurer le tuyau de Darou Ndiaye Achever le branchement vers Mbouky Achat de matériels neufs pour le forage Achat d'une nouvelle pompe à eau et d'un groupe électrogène Etendre le réseau vers les villages les plus reculés et mettre des adductions d'eau

4.2. Le cadre institutionnel et organisationnel

Le processus de la décentralisation a enregistré des avancées significatives depuis 1996 avec l'élection de la région en collectivité locale et le transfert de certaines compétences. Toutefois, les collectivités locales rencontrent de nombreuses difficultés, notamment aux moyens budgétaires et financiers, aux faibles capacités des ressources humaines locales, au manque de synergie dans les instruments de planification et de gestion.

Pour renforcer la décentralisation et le développement local en vue de rendre plus efficace la lutte contre la pauvreté, l'État s'attachera à poursuivre et approfondir les actions et réformes en cours. Il s'agira à cet effet de : améliorer le cadre institutionnel et organisationnel par la mise en place d'un cadre global destiné à améliorer le développement local, la gestion financière et administrative des collectivités locales ; renforcer les capacités des collectivités locales avec l'amélioration des moyens humains, de la programmation ; et accroître les ressources et poursuivre les réformes budgétaires et financières des collectivités locales en vue d'assurer le financement des infrastructures et des équipements. Pour ce faire, il sera poursuivi des mesures décisives dans le sens : de l'augmentation des transferts financiers de l'Etat (FECL, FDD, etc.), de l'harmonisation des appuis techniques et des outils de planification, renforcement des capacités des collectivités locales, de la définition du statut de l'élu local et de la poursuite des réformes budgétaires et financières : décentralisation du Budget consolidé d'Investissement (BCI) et réforme des fonds de transfert de l'État FECL et FDD. Des dispositions seront prises en ce qui concerne le système de la fiscalité locale en vue de permettre aux collectivités locales de dégager suffisamment de moyens pour le financement d'investissements publics locaux. Pour assurer la coordination des interventions en faveur des collectivités locales, le Gouvernement s'appuiera sur le programme national de développement local (PNDL) qui sera le principal instrument de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau décentralisé.

La Communauté Rurale de Nghaye est dirigée par un Conseil composé de 36 conseillers dont 03 femmes. Peu comparative au précédent qui comptait 05 femmes, la faible représentativité féminine trouve son explication dans :

- ✓ les pesanteurs socioculturelles qui inhibent l'engagement,
- ✓ le faible niveau des femmes qui fait qu'elles méconnaissent les rôles de premier plan auxquels elles sont appelées à jouer.

Quand aux jeunes, ils ne sont presque pas représentés car le Conseil compte deux conseillers de moins 35 ans.

Le Conseil fonctionne à travers 06 commissions, qui sont :

- la taxe rurale
- la fourrière
- la taxe routière
- l'état civil
- fond de dotation
- la cabine téléphonique

La loupe passée à ces différentes commissions a permis d'identifier un certains nombre de problèmes liés principalement au faible niveau et au manque de formation des conseillers qui les composent. La majeure partie des conseillers ignore fondamentalement les textes de lois sur la décentralisation, la loi sur le domaine national, le code de l'environnement pour ne citer que ceux là.

Toutefois, il faut retenir que les décisions du Conseil Rural sont prises à l'issue de réunions du Conseil et sont affichées devant le Conseil.

Les activités du Conseil Rural sont réalisées pour la plupart par l'assistante communautaire qui est placée sous l'autorité directe du PCR.

Quant aux ressources financières, la principale source constitue la taxe rurale. A cela s'ajoutent d'autres taxes comme les amendes forfaitaires de la gendarmerie, les patentes, les fonds de dotation et de concours.

Cette situation de précarité place la Communauté dans une situation de tension financière. Estimé à plus de 80 %, le recouvrement de la taxe rurale baisse d'année en année, mais elle compte beaucoup sur les fonds de dotation pour assurer certaines réalisations.

PRENOM ET NOM	FONCTION	COMMISSION	SEXE	AGE	VILLAGE	PROFESSION	NOMBRE DE MANDAT	NIVEAU D'INSTRUCTION	ALPHABETISATION
Ndiaw Sylla	PCR		M	60	Ndiagueb	cultivateur	3		
Allé Diop	1ER VICE PCR	Marchés	M	52	Yam	cultivateur	3		Arabe
Elimane Gning	2EM VICE PCR	Planification	M	45	Guedialy1	cultivateur	2		Arabe
Aliou Gueye	CONSEILLER	Marchés	M	60	yeri	cultivateur	3		Arabe
Amadou Sokhna Gueye	CONSEILLER	Santé-éducation	M	55	yeri	cultivateur	3		Arabe
Omar Gueye	CONSEILLER	Asp et gern	M	50	yeri	cultivateur	2		Arabe
Djiby Gueye	CONSEILLER	Santé-éducation	M	63	yeri	cultivateur	2		Arabe
Yoro Gueye	CONSEILLER	Domaniale	M	58	yeri	cultivateur	2		Arabe
Ablaye Gueye	CONSEILLER	Finance	M	49	yeri	cultivateur	1		Arabe
Adama Ka	CONSEILLER	Asp et gern	M	53	Gorété2	berger	1		Arabe
Talla Cissé	CONSEILLER	Finance	M	35	Ndiagueb	cultivateur	1		
Rawane Teuw	CONSEILLER	Domaniale	M	45	Gandiole	cultivateur	2		Arabe
Moustapha Teuw	CONSEILLER	Santé-éducation	M	40	Gandiole	commerçant	1		Arabe
Malick Gueye	CONSEILLER	Cult,rel,jeun	M	68	Nghaye	cultivateur	4		Arabe
Mangal Seck	CONSEILLER	Domaniale	M	70	Nghaye	cultivateur	1		Arabe
Salla Samb	CONSEILLERE	Santé-éducation	F	53	Nghaye	marchande	2		
Ibra Pouye	CONSEILLER	Domaniale	M	55	Guedialy1	cultivateur	1		Arabe
Sebete Mbaye	CONSEILLER	Domaniale	M	58	Ngongo	cultivateur	1		
Bathie Dieye	CONSEILLER	Domaniale	M	56	Yassi	cultivateur	1		Arabe
Nogaye Mbaye	CONSEILLERE	Planification	F	54	Darou ndiaye	ménagère	1		
El hadji Mbengue	CONSEILLER	Finance	M	53	Yassi	cultivateur	2		Arabe
Aliou kane	CONSEILLER	Cult,rel,jeun	M	60	Ndiathikho	cultivateur	3		Arabe
Mbacké Gadiaga	CONSEILLER	Relation exterieur	M	59	keur Massamba	cultivateur	2		Arabe
Ndiaga Diagne	CONSEILLER	Planification	M	57	Mbilly	marchand	3		Arabe
El hadji Gadiaga	CONSEILLER	Relation exterieur	M	51	Mbilly	chauffeur	1		Francais
Aliou Diop	CONSEILLER	Relation exterieur	M	30	Gandiole	mon alpha	1	secondaire	Francais
Idy Ka	CONSEILLER	Cult,rel,jeun	M	49	Belel	berger	1		
Yatma Ndiaye	CONSEILLER	Cult,rel,jeun	M	58	Thienthie1	cultivateur	1		
Cheikh Gaye	CONSEILLER	Santé-éducation	M	57	Thienthie1	cultivateur	1		
Amy Diagne	CONSEILLER	Relation exterieur	F	55	Thienthie1	ménagère	1		
Mor Seck	CONSEILLER	Cult,rel,jeun	M	41	Nghaye	marchand	1		
Ndeye Niang	CONSEILLER	Santé-éducation	M	52	Yassi	ménagère	1		
Sdibou Dia	CONSEILLER	Hy,ag,sypaetgern	M	59	Ngongo	chauffeur	3		
Demba Diop	CONSEILLER	Cult,rel,jeun	M	54	yeri	cultivateur	1		
Assane Niang	CONSEILLER	Finance	M	55	Keur Niang	cultivateur	1		
Ardo Tedy Ka	CONSEILLER	Hy,ag,sypaetgern	M	65	Gorété1	berger	6		

TABLEAU EVOLUTION DE LA TAXE RURALE

ANNEES	PREVISION (CFA)	RECOUVREMENT (CFA)	TAUX DE RECOUVREMENT
2009	1.845.000	1 845 000	100
2010	3.6000 000	2 551 050	70.86

Source : Trésor Mbacké

Avant le vote du budget qui intervient toujours au mois de décembre, le conseil rural se réunit pour définir les grandes orientations puis procède à l'élaboration avec l'appui du CADL sur qui repose l'essentiel du travail.

La situation de la CR en matière de mobilisation des ressources financières est présentée en une série de tableaux et figures commentés. Elle couvre la période 2008-2010.

BUDGET PREVISIONNEL DE LA COMMUNAUTE RURALE (2009-2010)

TABLEAU N°9 : BUDGET PREVISIONNEL

Désignations	2009	2010
Fonctionnement	15 513 203	19 224 419
Investissement	12 852 610	11 023 913
Total global	28 365 813	30 248 332

Source : TRESOR DE MBACKE

SITUATION BUDGETAIRE (2008-2010)

TABLEAU N° 10 : SITUATION BUDGETAIRE (2009-2010)

DESIGNATION	2009		2010	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
Fonctionnement	15 513 203	13 417 418	19 224 419	14 659 017
Investissement	12 852 610	12 023 275	11 023 913	43 641 991

Source : TRESOR DE MBACKE

2009 Taux d'exécution investissement 9,95

Taux d'exécution fonctionnement 52, 07

2010 : Taux d'exécution investissement 36; 98

Taux d'exécution fonctionnement 48,50

4.3. Les organisations communautaires de base

Le tissu associatif de la Communauté Rurale est composé de 16 GPF, 13 ASC, 20 GIE, 17 Dahiras et 03 SV.

Les GPF sont groupement s'activant dans le domaine des AGR. Avec des formes d'organisation internes dont principalement le micro crédit, la tontine et dans une échelle réduite le crédit rotatif.

S'il est vrai que ces GPF constituent des cadres de rencontre et des espaces de dialogue pour les femmes de la localité, il n'en demeure pas moins qu'ils soient de véritables entreprises économiques susceptibles de participer au développement économique de la localité et d'améliorer les conditions de vie des femmes.

Aujourd'hui, avec les difficultés liées à l'accès au crédit, à la formation, à l'insertion dans l'environnement institutionnel, ces GPF font de la simple figuration.

S'agissant des ASC, elles ne sont dynamiques que pendant les vacances et l'activité n'est autre que le football. Elles sont toutes informelles et peu soucieuses du développement économique local. Ces ASC tendent à disparaître avec l'exode des jeunes et le phénomène des organisations socioreligieuses « Dahiras ».

Quant aux GIE, il faut retenir que pour la plupart, ils sont de type familial et ont été tous créés dans le souci de pouvoir bénéficier de prêts pour mener des AGR.

4.3.1. Les cadres de concertation

La CR de Nghaye dispose de plusieurs partenaires intervenant dans des domaines différents. PNDL (Hydraulique, santé et éducation
ARMD II,

- ✓ PSAO Agriculture, élevage, financement de projet,

4.3.2. Le partenariat et la coopération décentralisée

Le tableau ci-dessous donne des indications sur les autres partenaires et programmes de la communauté rurale. Ces programmes portent sur des domaines aussi variés que l'activité agricole, l'appui au développement local, la santé que la micro-finance. Ces structures participent à l'amélioration des moyens d'existences des populations en comblant dans une certaine mesure le déficit de prise en charge de leurs préoccupations par les collectivités locales.

TABLEAU N° 11 : LES PARTENAIRES

PROJETS OU ORGANISMES	DOMAINES D'INTERVENTION	GROUPES CIBLES
ANCAR	Conseil agricole et rural	Producteurs / OCB de la CR
ARD	Appui au développement local	CR /OCB /institutions locales
PNDL	Appui aux collectivités locales (infrastructures, renforcement intentionnel, lutte contre la pauvreté	CR / villages / OCB / services décentralisés
PRN	Lutte contre la malnutrition	Les enfants de la CR
PAM	Lutte contre la pauvreté (banques céréalières)	Population locale
CMS MBACKE	Micro crédits / épargne	Producteurs / OCB
PAMECAS	Micro crédits / épargne	Producteurs / OCB

La CR a eu à bénéficier de l'intervention du programme de coopération internationale communale Gesves-Diourbel, qui a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des collectivités locales à prendre en charge leur propre développement.

C'est dans ce cadre qu'un pôle de développement local (PDL) a été créé dans la communauté rurale ce pôle est équipé par le programme d'un ordinateur et du matériel de bureau. Les principaux bénéficiaires des programmes sont les élus locaux, les ASCCOM, les OCB et les agents du développement local. Certains de ces bénéficiaires ont eu à participer à des séminaires de formation organisés par le programme.

4.3.3. Les services de l'état

- **LE SOUS-PREFET**

Conformément aux textes de lois sur la décentralisation, le sous-préfet assure une fonction de contrôle des activités du Conseil Rural.

La présence du sous-préfet se fait également sentir de manière positive dans le règlement des conflits à l'amiable. Il exerce un certain nombre de fonctions :

- une fonction de représentation,
- une fonction de coordination et d'impulsion du développement au niveau de la circonscription,
- une fonction de sécurité générale sur les personnes et leurs biens,
- une fonction de coordination, d'animation, d'impulsion et de contrôle du fonctionnement des services de l'Etat dans la circonscription,
- une fonction de contrôle administratif de la légalité des actes des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation,
- une fonction de mise en application des mesures contenues dans les Lois et règlements.

- **LE CADL**

L'intervention du CADL au niveau de la Communauté Rurale est manifeste et reconnue de tous. En effet, le CADL par le biais de celui qui le dirige assure régulièrement une fonction d'appui, de conseil, d'accompagnement et d'encadrement au Conseil Rural et aux différentes organisations qui composent la texture sociale locale.

Le CADL a pour mission d'encadrer les communautés rurales de l'arrondissement de Ndam dans tous les domaines liés au développement local. Il est composé de tous les services du développement rural et du développement social (pêche, élevage, agriculture, horticulture,

développement social). Le CADL appuie les communautés rurales dans l'élaboration du Plan local de Développement (PLD).

Toutefois, le CADL souffre d'une insuffisance de moyens financiers, logistiques, etc. Cette situation limite sa capacité d'intervention et d'encadrement, aussi les Communautés rurales font –ils souvent recours aux ONG, Programmes ou projets, afin de mettre en place des stratégies de développement.

- **LE CONSEIL RURAL**

Il a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel pour l'intérêt des populations. Pour ce faire, il élabore le budget, le plan local de développement et des programmes d'investissement. Le conseil rural structuré en sept (7) commissions compte 41 membres. Il révèle une faible représentation des femmes et des jeunes qui ne font chacun d'eux que 5 conseillers soient 8% du conseil. Le niveau d'instruction des conseillers est tout aussi faible le nombre de conseillers instruit est en effet de 5 sur 40. Or depuis 2009 l'avènement du nouveau conseil aucune formation sur leur rôle et responsabilité et la compréhension des compétences transférées, n'a été organisée en leur faveur même si beaucoup de conseillers ont été reconduits. Ceci impacte négativement sur le fonctionnement du conseil rural. En effet parmi les sept (7) commissions que compte l'instance communautaire, seules trois fonctionnent correctement à savoir la commission finance, la commission domaniale et la commission éducation jeunesse et sport.

Au plan financier le budget de la communauté rurale demeure relativement faible comme l'indique le tableau ci-dessous.

4.4. Les infrastructures et équipement d'appui à la production

4.4.1. Le transport et télécommunications

TABLEAU N°12 : DIAGNOSTIC SECTEUR DU TRANSPORT ET DES TELECOMMUNICATIONS

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
Routes latéritiques Pistes de production Téléphones fixes Portables Couverture de toutes les stations radio et télévision Couverture du réseau Orange, Tigo et Expresso	Enclavement des villages Manque de moyen de transport Non autorisation d'accès à des voitures de moins de 5 ans Pistes peu praticables Difficulté d'utilisation des portables (recharge difficile Manque d'accès pour certains postes de radio -	Construire des routes praticables et piste de productions Bitumer la route Darou Khafor-Ngaye-Missirah Construire la route Goroté-Nghaye Organiser les chauffeurs Faciliter l'accès aux crédits bail (achat de voiture)

Le transport constitue un secteur à fort potentiel de production et d'appui à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

Aujourd'hui, la Communauté Rurale n'est traversée par aucune route bitumée. L'axe Diourbel Mbacké, qui constitue la voie la plus accessible, est distant des tout premiers villages de deux (2) kilomètres et de sept (7) du chef lieu à hauteur de Keur Ibra Yacine. Il apparaît ainsi que près de 80 % de la population font plus de 5 K m pour accéder à cette route. Tous les déplacements s'effectuent à travers le réseau de pistes vicinales, peu praticables et très étroites.

La CR de Nghaye dispose de quelques pistes latéritiques et de plusieurs routes sablonneuses. L'essentiel du transport dans la CR est assuré par les charrettes d'ânes ou de chevaux. Ainsi, pour voyager hors de la CR, on utilise le plus souvent ces charrettes pour rejoindre les routes bitumées qui mènent vers Touba ou Diourbel.

Pour ce qui est du secteur des télécommunications, on note une certaine couverture télévisuelle et téléphonique de la CR. Le transport reste très difficile ; en effet plusieurs des routes qui mènent notamment dans les villages éloignés sont dans un état peu praticable. Les routes latéritiques sont très insuffisantes dans la CR et les routes de productions ne sont pas toujours abordables. En outre, l'essentiel du transport dans la CR est assuré par les charrettes du fait qu'il n'y existe pas de gare routière. Ainsi, pour voyager, les populations prennent des charrettes jusqu'aux routes bitumées pour trouver une voiture.

Pour les télécommunications, la principale contrainte est liée au manque d'électricité de la plupart des villages de la CR. Cela pose ainsi l'insuffisance de l'accès aux informations relayées notamment par la télévision ou la radio. De fait, les antennes de télévision et de radio ne sont très puissantes pour couvrir toute la CR. De même, les réseaux téléphoniques ne sont pas ne sont pas assez performants pour toucher les villages les plus éloignés notamment celui du réseau Tigo. En plus de cela, la CR de Nghaye ne dispose pas d'un lieu où ses populations peuvent avoir l'accès à l'Internet.

4.4.2. Diagnostic du secteur du commerce

Les potentialités de la CR dans le domaine du commerce ne sont pas très considérables. A part les petites boutiques de proximité, le secteur du commerce n'est pas très développé dans la zone.

Ce secteur souffre de manque de zone d'échange (marché hebdomadaire et permanent) et l'enclavement de la plupart des villages. En effet, les routes sont difficiles à aborder ce qui pose ainsi le problème de transport des marchandises.

La CR ne dispose que de quelques boutiques qui assurent l'approvisionnement en denrées de première nécessité. L'essentiel des échanges de la localité se font hors du terroir avec notamment les loumas des CR environnantes. On peut citer parmi eux les marchés hebdomadaires (loumas) de Keur Ibra Yacine et Ndoulo situés en dehors de la communauté rurale et respectivement à 7 et 9km du chef lieu. Les jours de loumas aucune activités ne se fait dans la CR car la population se rue vers ces cadre d'échange où se déroule l'écoulement de la production agricole et du bétail et sont à l'origine de la disparition des marchés hebdomadaires des villages de Nghaye et Yéri. De plus les femmes qui font le petit commerce se ravitaillent à l'occasion des loumas. Il n'existe ainsi aucun grand magasin de matériels de construction ou agricoles ou même une boutique communautaire où les populations locales peuvent s'approvisionner sans pour autant parcourir des kilomètres.

TABLEAU N 13: DIAGNOSTIQUE SECTEUR DU COMMERCE

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
Existence de GPF et GIE s'activant dans le petit commerce	Difficile transport des marchandises	Faciliter l'accès au crédit
Existence de boutiques de proximité	Faible insertion des femmes au commerce	Implanter une boutique communautaire
	Manque de moyen de financement	Installer des tables villageoises
	Manque de moyen de déplacement	Renforcer la capacité dans les comités de gestion des tables villageoises
	Manque de marchés dans la CR	Installer un marché et/ ou hebdomadaire dans la CR

Source : Diagnostic participatif

4.5. Les activités économiques

4. 5 1. Le secteur de l'agriculture

Elles portent essentiel sur les disponibilités foncières, la pluviométrie, la présence de l'activité d'élevage, l'appui de l'Etat dans le cadre de la GOANA, la proximité d'une de commercialisation, l'encadrement local et la mouvance associative-syndicale.

La communauté dispose de ressources foncières dominées par les sols Dior, acquises par les occupants suivant le droit du premier occupant ou par le droit de hache. L'accès à la terre ne pose pas un très grand problème le prêt de terre en vigueur presque partout permet aux personnes non détenteur de ce droit d'en disposer. Ces opportunités en matière d'accès à la terre sont d'avantage favorisées par le départ quasi définitif de certaines familles vers Touba. Elles prennent soins cependant de confier leurs terres au chef de village qui peut les prêter à des personnes qui en ont besoins ; ce qui les met à l'abri d'une réaffectation par le conseil rural. Même si cette pratique n'est pas conforme à la loi sur le domaine national, elle permet

de réduire les tensions sociales nées de conflits fonciers en jouant sur les liens de solidarités et de bon voisinage et d'assurer la sécurité alimentaire pour une bonne partie de la population sans terres. La possession de celles –ci dépendant de l'ancienneté d'installation du village, on doit souligner qu'il existe une répartition déséquilibrée des terres mais les prêts entre village (zone de Yéri), en amoindrissent les conséquences. Pour la pluviométrie elle a été relativement bonne ces 3 dernières années notamment comme le montre le tableau ci-dessous.

Contrairement à d'autres zones, les jachères n'ont pas complètement disparues quand bien même elles sont de courtes durées. La migration de familles entières vers Touba et le manque de moyens des agriculteurs pour emblaver l'ensemble de leurs terres sont en grande partie à l'origine de cette situation. Des pauses ont été certes observées mais elles n'ont pas été destructrices pour l'agriculture. Des difficultés d'accès à l'engrais à cause de son coût élevé font de l'élevage et de la fumure organique en particulier le principal moyen de fertilisation des sols. Le parage des animaux dans les champs est pratique très courante dans la zone. S'agissant de l'intervention de l'Etat dans le cadre de la GOANA elle a été l'occasion de mettre à la disposition des producteurs des semences et de l'engrais et du matériel agricole. Le tableau ci-dessous donne la situation des quantités de semences distribuées

TABLEAU N°14 : REPARTITION DES SPECULATIONS

SPECULATIONS	QUANTITE EN TONNES	POPULATION	OBSERVATIONS
Arachide	55	4160	
Mil	5	4160	
Niébé	10	4160	

Source : Enquête service agriculture

D'après les focus groupe la création de commission de distribution a permis de garantir une certaine transparence dan la répartition des intrants au sein de la communauté rurale. Concernant la proximité d'un marché d'écoulement, presque l'ensemble des productions agricoles et animales de la communauté rurale sont commercialisés comme le montre le diagramme des flux, ce qui fait de la présence de la ville de Touba et de Mbacké, dans une certaine mesure un atout majeur dans la zone car, elle permet de réduire les coûts de transport et d'augmenter les bénéfices.

A propos de l'encadrement local la communauté rurale bénéficie de la présence de l'ANCAR et du CADL respectivement pour la promotion d'un service agricole et rural pour améliorer leur production et pour accompagner les populations dans leurs initiatives de développement local en général.

Quant à la mouvance associativo-syndicale, la communauté rurale enregistre la présence d'ASC, de GIE, de groupement de femmes et de fédération d'associations (voir le point sur les organisations), et, tout récemment d'une section du syndicat paysan. Ces associations sont très impliquées dans la gestion des préoccupations des populations et intègrent les commissions créées dans la communauté rurale pour défendre leurs intérêts et veiller au respect des règles de bonne gouvernance dans les interventions du conseil rural. Elles favorisent également l'accès aux crédits des membres des organisations. C'est ainsi que la signature d'une convention entre le crédit mutuel et le CLCOP permet aux producteurs d'obtenir des crédits de campagne.

L'agriculture dans la communauté rurale est confrontée à beaucoup de contraintes. Le facteur terre est aujourd'hui un élément de fragilisation de l'activité culturale. En effet, les terres sont d'une pauvreté extrême due aux longues années de sécheresses, à la surexploitation, au manque d'amélioration et au déficit de fertilisants. Il faut ajouter à cela la destruction du tapis herbacée et le déboisement abusif pour l'approvisionnement en fourrage et en bois de chauffe de Touba. Les semences et les engrais à leur tour font cruellement défaut. Si les populations ont salué leur distribution équitable, elles n'en ont pas dénoncé la quantité insuffisante et la mauvaise qualité et pour l'engrais le coût très élevé et pour les deux au total la mise en place tardive et très pénalisante. En effet, la distribution de ces intrants survient en pleine période de soudure, et, pour l'engrais presque en période d'épiaison du mil.

Le matériel agricole n'est pas en reste parmi les contraintes de l'agriculture dans la communauté rurale. D'après les focus groupe, il est aujourd'hui presque inexistant. Dans le cadre de la GOANA, le matériel distribué est très insuffisant à l'instar des semences et des engrais. Or son importance est telle que son absence crée des retards préjudiciables au calendrier cultural et, par voie de conséquences aux récoltes, à cause des retards sur les semis pour les personnes qui sont obligées d'en emprunter pour démarrer leur culture. Les organisations et notamment le CLCOP en tant personne morale ont beaucoup contribué à l'accès au crédit des paysans au niveau des institutions financières décentralisées (PAMECAS, CMS), cependant leur dynamisme n'est pas encore à la hauteur des attentes des organisations membres. Quant au syndicat, sa création toute récente fait qu'il est toujours dans une phase d'installation.

POTENTIALITES	CONTRAINTES	SOLUTIONS
✓ Vastes zones de culture ✓ Ressources foncières (tous les habitants disposent de terres) ✓ Pluviométrie abondantes ces dernières années ✓ Subvention des semences et engrais dans le cadre de la goana ✓ Matériel agricole ✓ Unité artisanale pour la réparation du matériel agricole ✓ Animaux de trait ✓ Activités d'élevage ✓ Activités agricole semi hivernales (maraîchage) ✓ D'eau douce ✓ Maîtrise des techniques de maraîchage ✓ Bonne terre pour le maraîchage ✓ Climat hivernal favorable ✓ Ressources humaines ✓ Fumure (engrais organiques) ✓ Marché de proximité et ou forte demande pour l'écoulement des productions (Touba Dakar, marché local) ✓ Point de collecte ✓ Appui de l'état/cadl et ancar ✓ Mouvance associativo-syndicale (clcop et syndicat paysan)	✓ Très forte érosion éolienne à cause de la pression sur le fourrage et le déboisement ✓ Appauvrissements des sols ✓ Vieillessement et ou insuffisances du matériel agricole ✓ Manque de semence de qualité ✓ Insuffisance des semences et des engrais (12kg arach/pers de semence) ✓ Subventions très faible et retard des semences et engrais ✓ Goana mal géré (insuffisance et cherté des semences) ✓ Insuffisance et vétusté du matériel agricole ✓ Rarification des animaux de trait ✓ Problème de financement ✓ Problème de la commercialisation (arachide) ✓ Retard des financements ✓ Non fonctionnement des points de collecte ✓ Manque de suivi de la commercialisation arachide (les opérateurs) ✓ Présence d'insectes prédateurs ✓ Pluviométrie irrégulièrement répartie ✓ Manque de produit phyto sanitaires ✓ Litiges entre éleveurs et paysans	✓ Régénération et fertilisation des sols ✓ fourniture à crédit de semences et d'engrais de qualité en abondance à des périodes favorables pour les agriculteurs- fourniture à crédit du matériel agricole ✓ Renforcement des animaux de trait ✓ délimitation des parcours de bétail ✓ programme d'augmentation des animaux de trait ✓ recul du retour des transhumants pour éviter les conflits agriculteurs éleveurs ✓ lutte contre les insectes et les vers en fournissant des moyens phytosanitaires suffisants aux agriculteurs ✓ Mise en place à temps des fonds pour l'achat des arachides ✓ meilleure surveillance des opérateurs ✓ Augmentation du nombre de forage et du réseau d'adduction d'eau ✓ Responsabilisation des paysans (faire fonctionner les organisations) ✓ appui au CADL pour l'encadrement des paysans (agents techniques) ✓ mis a disposition des machines de transformation aux paysans

4.5.2. Diagnostic du secteur de l'élevage

Il concerne la population animale, les pâturages, les chemins de bétail, les marres, les infrastructures et équipements, le financement ou l'appui à l'activité d'élevage, l'existence d'un marché d'écoulement, la société civile pastorale.

La population animale est très diversifiée avec toutefois une domination des petits ruminants. Le tableau ci-dessous indique les effectifs du cheptel par village.

Concernant les pâturages, ils occupent de plus en plus d'espace avec la diminution de la pression de l'agriculture arachidière due au manque des semences, selon les personnes rencontrées au cours des focus. Ils se renforcent par les jachères de plus en plus fréquentes et les friches situées autour des marres, seules espaces exclusivement réservés à l'élevage. Le tapis herbacé est assez fourni en hivernage, le fourrage aérien est dominé par les épineux le sump et le kad consommés surtout par le petit bétail. Les chemins de bétail existent bien avant l'avènement des communautés rurales et l'intensité des conflits entre agriculteurs et éleveurs faisaient même intervenir des chefs religieux pour leur tracé. Le conseil rural, après les avoir confirmé, a ouvert d'autres voies de passage du bétail menant vers les points d'eau et des zones de parcours pour éviter la résurgence de ces conflits. En hivernage, les marres constituent les sources privilégiées d'alimentation en eau du cheptel. Elles sont nombreuses dans la Communauté rurale et certaines d'entre elles restent durant une longue période après la saison des pluies (Mbador par exemple au nord du village de Nghaye). Pour les infrastructures et équipements, la Communauté rurale dispose de plusieurs parcs à vaccination et de forages avec abreuvoirs. Le prix de l'eau est variable, il est fixé par les Asufor par rapport à leurs charges et à leur contraintes. Il est de 10 f la bassine pour Nghaye et 200f/vache et par mois et 100f/mouton et par mois. S'agissant de la mouvance associativo-syndicale ou plus particulièrement de la société civile pastorale, elle laisse apparaître l'existence d'organisations d'éleveurs, affiliées aux faitières telles que le CLCOP.

Les pâturages sont qualitativement très faibles dominés par le salgouf, seule nourriture du bétail caractéristiques des terres fortement dégradées. Il s'y ajoute une très forte pression exercée sur ces espaces par les transhumants et l'exploitation du fourrage à des fins commerciales sur le marché de Touba. C'est ainsi que les éleveurs sont confrontés au problème d'alimentation dès les premières heures de la saison sèche. Même si les

pâturages existent, le retour à la terre des migrants constitue une menace potentielle à leur disparition et au rétrécissement des parcours en général. Au sujet de l'alimentation du bétail, il faut souligner également le coût des aliments de bétail et surtout sa non disponibilité au niveau de la Communauté rurale. Selon les éleveurs, aucune aide ne leur est parvenue dans ce domaine même avec la GOANA. S'agissant de la santé animale, il n'existe pas de dépôt dans la communauté rurale et l'encadrement pastoral est quasi inexistant. Les éleveurs en cas de besoin sont obligés de s'attacher les services de privés qui sont souvent hors de la zone. Notons que pour la santé animale, la situation épizootique n'est pas catastrophique, les maladies existantes sont relativement maîtrisées. A propos des équipements strictement pastoraux, ils sont constitués par les parcs à vaccination qui à cause d'un défaut d'entretien sont souvent hors d'usage. Concernant l'alimentation en eau, elle est assurée par les marres et les forages mais elle connaît un certain nombre de problèmes. La plupart des marres tarissent très vite.

Quant aux forages, leurs capacités sont jugées faibles, avec des pannes fréquentes dues à des problèmes de pompes (zone de Nghaye), avec des abreuvoirs très insuffisants, mal répartis non seulement exigus par rapport à l'importance du cheptel mais encore frappés de vétusté pour ceux qui existent. La couverture en réseau d'adduction d'eau ne permet pas de couvrir les besoins en du cheptel avec des réseaux souvent mal conçus qui engloutissent beaucoup de fonds sans parvenir au village (Mbilly). Parmi les contraintes de l'élevage, l'on ne saurait passer sous silence le vol de bétail qui aujourd'hui empêche véritablement le développement de l'activité. Il en de même de la société civile pastorale qui ne semble pas être très dynamique au regard de la quasi absence de rencontre de son bureau ou de ses membres.

ELEVAGE			
POTENTIALITES	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
Cheptel existants : - Ovins - Bovins - Caprins - Asins - Chevaux - Volaille 1 parc à vaccination goretté 1 1 Maison éleveur Existence de Parcours bétail Existence Pâturage naturel	Manque d'eau pour l'abreuvement du bétail	Manque d'infrastructures Château d'eau à faible capacité à Mbilly	Implantation d'un forage à Yéri (forage en panne) Adduction d'eau Potable pour les villages de : Ndiagueb 4 km Goretté 2 3 km Thianga 6 km Mbarène Tewrou 2 km Mbouky 3 km Mbarène Ouoloff 4 km Darou khoudoss 2 4 km Installation d'un château d'eau avec Adduction d'Eau Potable à Mbilly Adduction d'Eau Potable Goretté 1 – Touba Fall Nguédialy I – Nguédialy 2
	Maladies de bétails fréquentes	Sous alimentation	Implantation de magasin de vente d'aliments à Nghaye Mise en place d'une pharmacie vétérinaire
	Insuffisance personnel vétérinaire	Insuffisance personnel	Formation d'auxiliaires
	Accès difficiles aux crédits	Manque de moyens	Redynamisation de la Maison des Eleveurs Augmenter les partenaires financiers (CNCAS - CBAO – BRS) pour faciliter l'accès au crédit des Eleveurs Impliquer le Conseil Rural dans la recherche de partenaires Création d'une mutuelle de crédit des éleveurs à yessi - Nghaye
	Vols de bétail	Insécurité	Organisation des populations et mise en place d'enclos communautaires Laisser passer (Chef de Village/Conseil Rural) Installation d'un poste de gendarmerie à Nghaye Systématiser le marquage des animaux
	Insuffisance parc à vaccination	Manque d'infrastructures	Construction d'un parc à vaccination Mbouki
	Parcours bétail agressé par les agriculteurs		Elargir les parcours et réglementer le suivi périodique
	Mares hivernages agressés	Absence de suivi des parcours et des points d'eau	Transformer les grandes mares en bassin de rétention et les réglementer. Reboiser l'environnement immédiat des mares.
	Inorganisation et manque de communication de la Maison d'éleveurs	Léthargie maison des éleveurs	Redynamiser la Maison d'éleveurs Renouveler les membres du bureau
	Défaut de branchement hydraulique à Mbilly	Défaut de pression et nivellement	Réhabiliter la pression dans le conduit hydraulique
	Menace sur les pâturages	Déficit pluviométrique	Interdire la commercialisation des fourrages Recul de la période d'installation des transhumants
	Manque d'aliment du bétail	Insuffisance d'infrastructures	Augmenter les quotas d'aliment bétail et créer un point de vente à Nghaye

4.5.3. Diagnostic du secteur de l'artisanat

L'activité artisanale est très précaire dans la CR ; elle se limite ainsi à des travaux manuels peu structurés⁹. La CR de Nghaye compte ainsi environ 20 maçons, 4 menuisiers, 27 tailleurs, 2 charpentiers, 3 peintres et environ 69 chauffeurs. Les artisans de la CR de Nghaye rencontrent d'énormes difficultés dans l'exercice leur travail. Les menuisiers métalliques rencontrent ainsi des problèmes de matériels comme le fer, de transport pour leurs marchandises, de moule, de poste de soudure etc. En réalité, les artisans ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat ou d'une quelconque organisation. Il n'y existe pas aussi, dans la zone, aucune organisation artisanale ou syndicat. Ils rencontrent ainsi d'énormes difficultés pour faire des formations en développement organisationnel (Chambre des métiers etc.)

Ainsi, il faudrait :

- Créer une organisation artisanale bien inscrite à la Chambre des métiers et regroupant l'ensemble des artisans de la zone pour bénéficier de prêts financiers ou de défendre leurs intérêts
- Doter les artisans de fonds chaque année pour leur financement et leur formation

⁹ Nous avons noté ici l'existence d'un menuisier métallique qui est capable de faire des hilaires, des semoirs, des portes et fenêtres ou même de créer et de réparer des machines agricoles

TABLEAU N° 15 : DIAGNOSTIC SECTEUR DE L' ARTISANAT

ARTISANAT			
POTENTIALITES	PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
Tailleur – menuisier bois – soudeur métallique – maçon – mécanicien – tôlier – chauffeur – électricien – teinturière – couturière – puisatier – peintre – plombier	Faible niveau d'organisation	Inorganisation des acteurs	Adhésion à la chambre de métiers
	Manque de moyens	Sous équipements	Adhésion à la chambre de métier – instaurer un partenariat avec le Conseil Rural
	Absence de local	Infrastructures insuffisantes	Doter les artisans d'un local de travail et d'exposition
	Manque de formation	Formation insuffisante	Vulgariser les périodes de stage de perfectionnement du Centre du Kael
	Difficultés d'accès aux crédits	Inorganisation	Créer les conditions de mise en place d'une fédération des artisans (adhésion chambre des métiers)
	Difficultés écoulements des produits	Absence de promotion	Organisation foire d'exposition locale
	Matières premières chères	Inorganisation et éloignement des lieux de vente	Organisation des artisans Adhérer à la chambre des métiers Grouper les achats et commandes
	Non implication dans les travaux du Conseil Rural	Absence de communication	Le CR doit prévoir un contrat avec les entreprises pour l'utilisation de la main d'œuvre local

4.6. Environnement et gestion des ressources naturelles

La communauté rurale de Nghaye ne dispose pas forêts classées ou communautaires. Seule sa végétation clairsemée constitue le patrimoine forestier qui se résume aux espèces suivantes : Alôme, Baobab, Eucalyptus, Ndimb, Ratt, Nguer, Soumpe ou encore de Kadd. Cette situation alarmante, résulte du fait d'actions anthropiques combinées à celles de la nature. En effet, il y a plus d'une décennie la localité abritait quatre bois villageois d'une superficie de 19,11 ha. Mais, l'absence d'une opinion forte relative à la conservation des espèces végétales a conduit à ce désastre. C'est ainsi que ce secteur a été hypothéqué par la dégradation accélérée des ressources naturelles qui a provoqué un déséquilibre écologique entraînant la disparition de nombreuses espèces animales et végétales dont leur restauration est aujourd'hui compromise par :

- ✓ La coupe abusive des arbres à cause d'une forte demande en bois de service et d'œuvre et du déficit fourrager pour l'alimentation du bétail,
- ✓ l'extension des zones de culture liées à des pratiques agricoles non adaptées au contexte local et qui ont souvent comme corollaire le défrichement et les feux de brousse,
- ✓ une faible responsabilisation des populations,
- ✓ une absence d'espaces de dialogue,
- ✓ une commission environnementale peu dynamique.

Ce secteur qui revêt une importance capital avec les effets des changements climatiques nécessite des actions pour apporter des solutions aux manquements constatés. Ainsi nous pouvons :

- ✓ Lutter contre l'abattage abusif des arbres par :
 - ✓ l'alternative aux autres sources d'énergie (foyers améliorés, gaz)
 - ✓ la création d'une commission environnement accompagné par un renforcement de capacité et la mise à disposition de moyens.
- ✓ Lutter contre les feux de brousse par :
 - ✓ la mise en place de comités de lutte au niveau de chaque village
 - ✓ sensibilisation sur l'alternative à la culture sur brûlis.
- ✓ Améliorer la gestion des ressources naturelles en :
 - ✓ impliquant et responsabilisant les populations,
 - ✓ élaboration et vulgarisation d'une convention par la CR avec l'appui technique pour la protection de l'environnement
 - ✓ appliquant la loi dans toute sa rigueur aux contrevenants.

PRESENTATION DU PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT

Le Plan Annuel d'Investissement (PAI), tiré du plan local de développement de la communauté rurale de Nghaye reprend les actions prioritaires identifiées par l'ensemble des acteurs au développement de la collectivité et dont la mise en œuvre est indispensable au bien être des populations.

Les seules ressources propres de la collectivité locale de Nghaye Ne peuvent suffire à réaliser ce plan. Aussi, son exécution nécessite une participation de différents acteurs et partenaires impliqués dans l'appui au développement local. Il s'agit notamment des populations bénéficiaires, des organisations paysannes, du conseil rural, du PNDL et autres partenaires au développement.

Ce plan couvre une période d'exécution de six (06) ans. Il suit les orientations stratégiques définies à travers le PLD et reprend les actions d'investissement à mener chaque année.

V. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

ACTIVITES D'EXECUTION	LOCALITES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	ANNEES						FINANCEMENT
				1	2	3	4	5	6	
Construire des cases de santé	Goretté1, thienthie1	10 000 000	20 000 000		*	*				Etat-Partenaires-CR
Doter le poste de santé d'une ambulance	Nghaye	20 000 000	20 000 000	*						Etat-Partenaires-CR
Equiper les cases de santé et poste de santé	CR	-	10 000 000		*	*				Etat-Partenaires-CR
Doter les écoles de matériels pédagogiques	CR	-	5 000 000	*			*			Etat-Partenaires-CR
Construire un CEM	Nghaye	30 000 000	30 000 000			*				Etat-Partenaires-CR
Construire des logements pour les enseignants	CR	-	15 000 000					*		Partenaires-CR
Construire des latrines dans les écoles	Toutes les écoles sauf gandioul	1 000 000	8 000 000				*			Etat-Partenaires-CR
Clôturer les écoles	Toutes les écoles sauf gandioul	3 000 000	24 000 000			*	*	*	*	Etat-Partenaires-CR
Remplacer les classes vétustes et les abris en dur	Nghaye, mbilli, yéri, keur d mbye, case des tous petits yeri	5 000 000	25 000 000				*	*		Etat-Partenaires-CR
Doter les Daaras de matériels	CR	-	5 000 000			*				Etat-Partenaires-CR
Construction de centre d'alphabétisation	Nghaye	5 000 000	5 000 000		*					Etat-Partenaires-CR- populations
Dépanner le forage et acheter une nouvelle pompe à eau	Yéri	7 000 000	7 000 000	*						Etat-Partenaires-CR- ASUFOR
Extension du réseau d'adduction d'eau	CR	A déterminer	A déterminer	*	*	*	*	*	*	Partenaires-CR- ASUFOR-

ACTIVITES D'EXECUTION	LOCALITES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	ANNEES						FINANCEMENT
				1	2	3	4	5	6	
Construire un forage	la zone de Mbilly	80 000 000	80 000 000		*					Etat-Partenaires-CR
Adduction d'eau dans les écoles	Toutes les écoles sauf mbilli	A déterminer	A déterminer	*						Partenaires-CR- ASUFOR
Réfectionner les cases de santé	Yassi, mbilli, yeri, diagneberi	2 000 000	8 000 000	*	*	*				Partenaires-CR- Populations
Restaurer les tuyaux d'eau	Darou Ndiayem, keur s m niang, niakhene k masamba, bouki	A déterminer	A déterminer	*						ASUFOR-CR
Construire des latrines	CR	1 000 000	20 000 000		*	*	*	*	*	Partenaires-CR
Doter aux femmes de foyers améliorés	CR	-	10 000 000	*	*	*				Etat-Partenaires-CR- Populations
Reboisement	CR	A déterminer	A déterminer	*	*	*	*	*	*	CR-Partenaires populations -
Doter de groupe électrogène et pompe adéquate le forage	Nghaye	6 000 000	6 000 000	*						ASUFOR-partenaires- CR
Etendre le réseau du forage de Nghaye	CR	A déterminer	A déterminer		*	*	*			Partenaires-CR- ASUFOR-populations
Construction de foyer des jeunes	Nghaye	10 000 000	10 000 000		*					Etat-Partenaires-CR- populations
Doter les jeunes de terrains équipés	Villages centres	-	5 000 000	*						CR-populations
COUT TOTAL										

VI CREATION DE RICHESSES

ACTIVITES D'EXECUTION	LOCALITES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	ANNEES						FINANCEMENT
				1	2	3	4	5	6	
Equiper les puits existants pour la culture maraîchère	CR	2 000 000	10 000 000	*	*	*	*	*	*	Partenaires-CR-populations
Construire des pistes de productions	Yassi-nghaye ; thienthie-nghaye ; keur ibra yacine-mbilly ; keur ndiaye-nghaye ; yéri-touba	A déterminer	A déterminer		*	*	*	*	*	Etat-Partenaires-CR
construire la route	Goroté-yessi-Nghaye	A déterminer	A déterminer				*			Etat-Partenaires-CR
installer une boutique communautaire	Nghaye	20 000 000	20 000 000	*						Partenaires-CR-populations
Renouveler le matériel agricole	CR	A déterminer	A déterminer	*	*	*				Etat-Partenaires-CR-populations
Installation de tables villageoises	Villages centres	-	1 000 000			*	*	*	*	Partenaires-CR-populations
Installation de marché hebdomadaire dans la CR	Nghaye	A déterminer	A déterminer	*						CR-populations
Doter d'unités de transformation laitières et céréalières	CR	10 000 000	10 000 000	*			*			Etat-Partenaires-CR-populations
Installer une pharmacie vétérinaire	CR	5 000 000	5 000 000		*					Etat-Partenaires-CR-éleveurs
Construire des parcs à vaccination	Villages centres	2 000 000	2 000 000					*	*	Etat-Partenaires-CR- éleveurs
Construire des abreuvoirs	A coté des forages	1 500 000	7 500 000		*					ASUFOR- éleveurs
Construire un magasin pour le stockage et la vente d'aliment de bétail	CR	8 000 000	8 000 000	*						Etat-Partenaires-CR-Populations

ACTIVITES D'EXECUTION	LOCALITES	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	ANNEES						FINANCEMENT
				1	2	3	4	5	6	
Organiser des journées d'exposition	CR	2 000 000	2 000 000		*	*	*	*	*	Partenaires-CR- populations
Acquisition d'équipements performants (artisanat)	CR	15 000 000	15 000 000		*					Etat-Partenaires-CR
Réhabiliter les magasins de stockage d'intrants	CR	-	5 000 000	*						Partenaires-CR- populations
mettre en place un système de ramassage des ordures	CR	25 000 000	25 000 000					*		Partenaires-CR- populations
Doter d'un dépôt d'ordure	CR	200 000	200 000				*			CR-populations
Butiner la route	Khafor-nghaye- Missirah	A déterminer	A déterminer						*	Etat-Partenaires-CR
COUT TOTAL										

VII ORIENTATIONS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

7.1. Orientations stratégiques de développement

L'analyse de la situation et de l'évolution des différents secteurs économiques et sociaux a révélé un certain nombre de problématiques majeures qui se posent encore à la communauté rurale de Nghaye; et cela malgré les importantes réalisations faites dans le cadre du précédent PLD dans les secteurs de l'éducation, de l'hydraulique et de la santé. En effet de larges segments de la population éprouvent encore des difficultés par rapport à l'accès aux services sociaux de base, d'autre part des contraintes comme l'enclavement, la dégradation des ressources naturelles et l'insuffisance des investissements structurants continuent de freiner l'essor de l'économie locale malgré l'existence de potentialités et de vocations dans le domaine agro –pastoral.

Comment relever tous ces défis dans un cadre d'actions concerté et programmé dans le temps et dans l'espace ? C'est là toute l'ambition de ce présent PLD qui couvre la période 2011-2016.

Ainsi le conseil rural et les autres catégories d'acteurs ont dans une dynamique consensuelle définie quatre (04) grandes orientations stratégiques :

1. Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base
2. Promotion d'une stratégie locale de développement économique
3. Bonne Gouvernance et citoyenneté responsable
4. Gestion durable des ressources naturelles

7.2. Objectifs de développement

Au niveau de chaque orientation stratégique, les actions de développement vont s'articuler autour de deux à cinq objectifs spécifiques selon le graphe suivant :

7.2.1. Accès aux services sociaux de base

Il s'agit d'améliorer la qualité du service dans les infrastructures scolaires et sanitaires existantes et d'élargir l'accès à l'eau potable dans les zones défavorisées. Les actions vont s'articuler autour de quatre objectifs spécifiques

OS1 : Renforcer l'accès à l'eau potable

OS2 : Améliorer les conditions d'enseignement dans les écoles

OS3 : Faciliter l'accès aux soins de santé

OS4 : Améliorer le cadre de vie et les conditions d'apprentissage socio-éducatif

7.2.2. Développement économique local

La lutte contre la pauvreté dans la communauté rurale de Nghaye ne saurait se résumer à l'amélioration des indicateurs d'accès aux services sociaux de base, elle doit plutôt s'intégrer dans une perspective de développement durable participatif dont l'objectif majeur est de créer des revenus et des emplois dans des secteurs porteurs du tissu économique. C'est pourquoi, sous l'égide du conseil rural et dans le cadre du processus de réactualisation du PLD, les différentes catégories d'acteurs économiques (Agriculteurs, Maraîchers, organisations d'éleveurs) se sont concertés à l'occasion d'un comité technique pour formuler une stratégie locale de développement économique. Cette initiative hardie a permis pour la première fois le conseil rural et les acteurs économiques dans le cadre d'un partenariat public –privé d'harmoniser leur vision du développement économique local à moyen et long terme. La stratégie, ainsi ressortie du processus d'échange et de concertation s'articule autour de 03 grands axes ou objectifs spécifiques :

OS1 Améliorer des conditions- cadre du développement

OS2 Appuyer le développement des filières économiques

OS3 Renforcer les capacités des acteurs économiques :

7.2.3. Bonne gouvernance et citoyenneté responsable

La faiblesse du partenariat local décrypté au cours du bilan diagnostic, impose une nouvelle forme de collaboration institutionnelle entre les élus et les autres acteurs locaux. En effet, les ambitions et le dynamisme des différentes familles d'acteurs doivent constituer un fer de lance inébranlable dans le cadre de l'opérationnalisation de la vision locale précitée.

Pour ceci, le renforcement du dialogue social entre les différents acteurs locaux permettrait de bâtir des consensus susceptibles d'atteindre avec efficacité les objectifs de développement local fixés. Ainsi, la concertation et la négociation seront érigées en principe de gouvernance. De ce fait, des espaces de dialogue et d'échanges seront institués, à tous les niveaux de décision, par la communauté rurale. Et mieux, des mécanismes de fonctionnement pérennes de ces instances seront établis afin de négocier, soutenir et contrôler toutes les formes d'initiatives d'un enjeu communautaire.

Dans ce sens, le déficit en communication sociale sera comblé par cette synergie des acteurs locaux qui devront intégrer dans leurs différentes démarches de nouveaux principes de gouvernance (voir plan de communication) ; les actions vont s'articuler autour de trois objectifs spécifiques :

OS1 : Renforcer les capacités des élus et des leaders d'OCB

OS2 : Promouvoir des mécanismes de gouvernance concertée et participative

OS3 : Renforcer le partenariat public- privé (Conseil rural / acteurs économiques)

7.2.4. Gestion durable des ressources naturelles

OS1 : Améliorer la protection et la gestion des formations forestières

OS2 : Renforcer l'éducation et la communication environnementale

OS3 : Valoriser les bas –fonds par des aménagements hydro –agricoles

7.3. Programme d'actions 2011– 2016

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS
Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base	Renforcer l'accès à l'eau potable	Dépanner le forage et acheter une nouvelle pompe à eau
		Extension du réseau d'adduction d'eau
		Construire un forage
		Adduction d'eau dans les écoles
		Restaurer les tuyaux d'eau
		Doter de groupe électrogène et pompe adéquate le forage
	Faciliter l'accès aux soins de santé	Etendre le réseau du forage de Nghaye
		Construire des cases de santé
		Doter le poste de santé d'une ambulance
		Equiper les cases de santé et poste de santé
Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base	Améliorer les conditions d'enseignement dans les écoles et Dahra	Réfectionner les cases de santé
		Doter les écoles de matériels pédagogiques
		Construire un CEM
		Construire des logements pour les enseignants
		Construire des latrines dans les écoles
		Clôturer les écoles
	Améliorer le cadre de vie et les conditions d'apprentissage socio-éducatif	Remplacer les classes vétustes et les abris en dur
		Doter les dahra de matériels
		Construction de centre d'alphabétisation
		Doter les jeunes de terrains équipés
Promotion d'une stratégie locale de développement économique	Améliorer les conditions cadre de développement	Construction de foyer des jeunes
		construire la route Goroté-yessi-Nghaye
		Butiner la route Khafor-nghaye-missirah
	Appuyer le développement des filières économiques	Construire des pistes de productions
		Equiper les puits existants pour la culture maraîchère
		installer une boutique communautaire
		Renouveler le matériel agricole
		Installation de tables villageoises
		Installation de marché hebdomadaire dans la CR
		Doter d'unités de transformation laitières et céréalières
		Installer une pharmacie vétérinaire
		Construire des parcs à vaccination
		Construire des abreuvoirs
		Organiser des journées d'exposition
		Acquisition d'équipements performants (artisanat)
		Réhabiliter les magasins de stockage d'intrants
		Construire un magasin pour le stockage et la vente d'aliment de bétail
	Renforcer les capacités des acteurs économiques	Voir plan de formation
Bonne gouvernance et citoyenneté responsable	Renforcer les capacités des élus et des leaders des OCB et des personnes ressources	Voir plan de formation
Bonne gouvernance et citoyenneté responsable	Promouvoir des mécanismes de Gouvernance concentré et participative	Voir plan de communication
	Renforcer le partenariat public, privé	Organiser au niveau de la communauté des fora économiques qui regroupent l'ensemble des acteurs de la CR
Gestion durable des ressources naturelles	Améliorer la protection et la gestion des ressources naturelles	Reboisement dans toute la CR
		Doter aux femmes de foyers améliorés
		mettre en place un système de ramassage des ordures
		Doter d'un dépôt d'ordure
	Renforcer l'éducation et la communication environnementale	Construire des latrines
		Voir plan de communication

7.4. Programme prioritaire d'actions triennal

❖ ORIENTATION STRATEGIQUE RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

OBJECTIF SPECIFIQUE : RENFORCER L'ACCES A L'EAU POTABLE

HYDRAULIQUE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Dépanner le forage et acheter une nouvelle pompe à eau	Yéri	7 000 000	*			Etat-Partenaires-CR-ASUFOR
Extension du réseau d'adduction d'eau	CR	A déterminer	*	*	*	Partenaires-CR-ASUFOR-populations
Construire un forage	la zone de Mbilly	80 000 000		*		Etat-Partenaires-CR
Adduction d'eau dans les écoles	Toutes les écoles sauf mbilli	A déterminer	*			Partenaires-CR-ASUFOR
Restaurer les tuyaux d'eau	Darou Ndiayem, keur s m niang, niakhene k masamba, bouki	A déterminer	*			ASUFOR-CR
Doter de groupe électrogène et pompe adéquate le forage	Nghaye	10 000 000	*			ASUFOR-partenaires-CR
Etendre le réseau du forage de Nghaye	CR	A déterminer		*	*	Partenaires-CR-ASUFOR-populations

OBJECTIF SPECIFIQUE : FACILITER L'ACCES AUX SOINS DE SANTE

SANTE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Construire des cases de santé	Goretté1, thienthie1	10 000 000		*	*	Etat-Partenaires-CR
Doter le poste de santé d'une ambulance	Nghaye	20 000 000	*			Etat-Partenaires-CR
Equiper les cases de santé et poste de santé	CR	10 000 000		*	*	Etat-Partenaires-CR
Réfectionner les cases de santé	Yassi, mbilli, yéri, diagneberi	8 000 000	*	*	*	Partenaires-CR-Populations

OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ECOLES

EDUCATION

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Doter les écoles de matériels pédagogiques	CR	5 000 000	*			Etat-Partenaires-CR
Construire un CEM	Nghaye	30 000 000			*	Etat-Partenaires-CR
Clôturer les écoles	Nghaye	3 000 000			*	Etat-Partenaires-CR
Doter les Dahra de matériels	CR	5 000 000			*	Etat-Partenaires-CR
Construction de centre d'alphabétisation	Nghaye	5 000 000		*		Etat-CR-Partenaires-Populations

OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE SOCIO EDUCATIF

JEUNESSE ET SPORT

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Construction de foyer des jeunes	Nghaye	10 000 000		*		Etat-Partenaires-CR-populations
Doter les jeunes de terrains équipés	Villages centres	5 000 000	*			CR-populations

PROMOTION FEMININE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Installation de tables villageoises	Villages centres	1 000 000			*	Partenaires-CR-populations
Doter d'unités de transformation laitières et céréalières	CR	10 000 000	*			Etat-Partenaires-CR-populations

❖ ORIENTATION STRATEGIQUE : PROMOTION D'UNE STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LES CONDITIONS CADRE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Construire des pistes de productions	Yassi-nghaye ; thienthie-nghaye ; keur i yacine-mbilly ; keurs ndiaye-nghaye ; yéri-Touba	A déterminer		*	*	Etat-Partenaires-CR

OBJECTIF SPECIFIQUE : APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ECONOMIQUES

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Equiper les puits existants pour la culture maraîchère	CR	6 000 000	*	*	*	Partenaires-CR-populations
installer une boutique communautaire	Nghaye	20 000 000	*			Partenaires-CR-populations
Renouveler le matériel agricole	CR	50 000 000	*	*	*	Etat-Partenaires-CR-populations
Installation de marché hebdomadaire dans la CR	Nghaye	A déterminer	*			CR-populations
Installer une pharmacie vétérinaire	CR	5 000 000		*		Etat-Partenaires-CR-éleveurs
Construire des abreuvoirs	A coté des forages	7 500 000		*		ASUFOR- éleveurs
Organiser des journées d'exposition	CR	2 000 000		*	*	Partenaires-CR-populations
Acquisition d'équipements performants (artisanat)	CR	15 000 000		*		Etat-Partenaires-CR
Réhabiliter les magasins de stockage d'intrants	CR	5 000 000	*			Partenaires-CR-populations
Construire un magasin pour le stockage et la vente d'aliment de bétail	CR	8 000 000	*			Etat-Partenaires-CR-Populations

❖ **ORIENTATION STRATEGIQUE : BONNE GOUVERNANCE ET CITOYENNETE RESPONSABLE**

OBJECTIF SPECIFIQUE : RENFORCER LE PARTENARIAT PUBLIC, PRIVE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Organiser au niveau de la communauté des fora économiques qui regroupent l'ensemble des acteurs	CR	A déterminer	*	*	*	CR-Partenaires

❖ **ORIENTATION STRATEGIQUE : GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES**

OBJECTIF SPECIFIQUE : AMELIORER LA PROTECTION ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION			SOURCES DE FINANCEMENT
			1	2	3	
Reboisement	CR	A déterminer	*	*	*	CR-Partenaires-Populations
Doter aux femmes de foyers améliorés	CR	10 000 000	*	*	*	Etat-Partenaires-CR-Populations
Construire des latrines	CR	10 000 000		*	*	Partenaires-CR

7.5. Programme prioritaire d'actions annuel (PPA 1 an)

HYDRAULIQUE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Dépanner le forage et acheter une nouvelle pompe à eau	Yéri	7 000 000											*	*	Etat-Partenaires-CR-ASUFOR
Extension du réseau d'adduction d'eau	CR	A déterminer									*	*	*	*	Partenaires-CR-ASUFOR-populations
Adduction d'eau dans les écoles	Toutes les écoles sauf mbilli	A déterminer						*	*	*					Partenaires-CR-ASUFOR
Restaurer les tuyaux d'eau	Darou Ndiayem, keur s m niang, niakhene k masamba, bouki	A déterminer						*	*						ASUFOR-CR
Doter de groupe électrogène et pompe adéquate le forage	Nghaye	10 000 000												*	ASUFOR-partenaires-CR

SANTE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Doter le poste de santé d'une ambulance	Nghaye	20 000 000										*			Etat-Partenaires-CR
Réfectionner les cases de santé	Yassi, mbilli,	4 000 000								*	*				Partenaires-CR-Populations

EDUCATION

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Doter les écoles de matériels pédagogiques	CR	5 000 000									*	*	*		Etat-Partenaires-CR

AGRICULTURE ET ELEVAGE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Equiper les puits existants pour la culture maraîchère	CR	2 000 000										*	*	*	Partenaires-CR-populations
Renouveler le matériel agricole	CR	50 000 000											*	*	Etat-Partenaires-CR-populations
Réhabiliter les magasins de stockage d'intrants	CR	5 000 000									*	*	*	*	Partenaires-CR-populations
Construire un magasin pour le stockage et la vente d'aliment de bétail	CR	8 000 000						*	*						Etat-Partenaires-CR-Populations
Doter d'unités de transformation laitières et céréalières	CR	10 000 000										*	*	*	Etat-Partenaires-CR-Populations

COMMERCE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Installation de marché hebdomadaire dans la CR	Nghaye	A déterminer		*											CR-Populations
installer une boutique communautaire	Nghaye	20 000 000			*	*	*								Partenaires-CR-populations

ARTISANAT

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Organiser des journées d'exposition	CR	2 000 000		*											Partenaires-CR-populations
Acquisition d'équipements performants (artisanat)	CR	15 000 000			*	*									Etat-Partenaires-CR

JEUNESSE, SPORT ET LOISIR

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Doter les jeunes de terrains équipés	Villages centres	5 000 000						*							CR-populations

LE PARTENARIAT PUBLIC, PRIVE

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Organiser au niveau de la communauté des fora économiques qui regroupent l'ensemble des acteurs	CR	A déterminer		*											CR-Partenaires-

ENVIRONNEMENT

ACTIVITES	LOCALITES	COUT	PERIODE D'EXECUTION												SOURCES DE FINANCEMENT
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Reboisement	CR	A déterminer						*							CR-Partenaires-Populations
Doter aux femmes de foyers améliorés	CR	3 000 000									*	*	*	*	Etat-CR-Partenaires-Populations

VIII. MECANISMES DE SUIVI / EVALUATION

8.1. Entretien, maintenance et fonctionnement des infrastructures et équipements

Ils sont à la charge des comités de gestion. Ces structures mises sur pied par les acteurs et les usagers appuyés en cela par les partenaires du conseil rural ont pour mission de développer toute une matrice d'actions tendant à faire fonctionner les infrastructures afin de leur assurer une pérennité.

Le processus de pérennisation repose sur deux piliers fondamentaux que sont :

- ✓ le renforcement des capacités avec des modules adaptés aux bénéficiaires (techniques et dynamisant),
- ✓ le transfert de responsabilités qui induit une implication en amont des services techniques.
- ✓ Un fonds d'entretien et de maintenance de 2 % de l'investissement sera annuellement versé par le conseil rural dans les livres bancaires des comités de gestion comme appui.

8.2. Suivi-évaluation interne

Le suivi-évaluation interne sera assuré suivant une stratégie accélérée de développement des compétences **SADEC** avec comme axe nodal le Comité de Pilotage de Développement

(CPD) qui est composé :

- ✓ de conseillers ruraux,
- ✓ des organisations communautaires de base
- ✓ des représentants des chefs de village,
- ✓ des délégués des Comités Zonaux de Développement (CZD),
- ✓ des animateurs communautaires,
- ✓ des services techniques d'appui.

Le CPD a pour objectif :

- ✓ d'assurer une implication effective des populations et autres acteurs dans le fonctionnement et la gestion des infrastructures,
- ✓ d'être un réceptacle de toutes les activités de développement à l'échelle locale.

Le CPD a pour mission :

- ✓ coordonner toutes les activités définies dans le PLD,
- ✓ veiller à la mise en œuvre des actions retenues dans le PAP,

- ✓ faire des évaluations régulières sur la mise en œuvre,
- ✓ accompagner les CZD dans leurs missions,
- ✓ servir de bras opérationnel pour l'identification des dynamiques locales sous l'égide des animateurs communautaires,
- ✓ favoriser le dialogue social entre les acteurs,
- ✓ accompagner les commissions techniques dans leurs missions.

BUREAU DU CPD

POSTE	PRENOM	NOM	ZONE D'ORIGINE
Président			
Vice-président			
Secrétaire Général			
Secrétaire Adjoint			
Trésorier			
Trésorier Adjoint			

En sus de ce bureau chargé d'exécuter les activités, des commissaires aux comptes ont été élus.

Le PCR a été désigné comme président d'honneur et deux commissions aux comptes ont été choisis.

8.3. Suivi-évaluation externe

L'ARD en tant que cadre d'appui technique aux collectivités locales reste la cheville ouvrière. A cela s'ajoutent les services de l'Etat ainsi que les partenaires de la communauté rurale, chacun suivant un plan de transfert de compétences précis jouera sa partition.

ANNEXES

FICHES COLLECTE

SITUATION DE REFERENCE

CR DE NGAYE

VOLET VILLAGES OFFICIELLEMENT RECONNUS DANS LA ZONE	DEMOGRAPHIE				
	NOMBRE DE CONCESSIONS	NOMBRE DE MENAGES	POPULATION		
			MASCULIN	FEMININ	TOTAL
Mbilly	41	48	140	123	263
Ndiathakho	10	10	84	65	149
Ngayenne	03	05	21	29	50
Ngueyenne	04	04	20	30	50
Darou ndiaye	12	14	43	48	91
Niakhene Keur Massamba	10	10	60	45	105
Keur samba samb ndiaye	10	10	60	45	105
yéri	62	69	583	617	1200
Dia Guéb	26	27	148	90	238
Mbareme	03	05	41	36	77
Gorotté2	20	20	100	150	250
Thiagua	04	08	25	32	67
Darou khoudoss2	01	01	23	07	30
Mbaréne tewrou	13	20	32	39	71
Mbouki	06	06	26	23	49
Yassi	38	48	450	528	1298
Ngongo	28	40	100	150	250
béléle	18	20	200	287	487
gorottél	18	26	100	148	248
Guéladia II	34	34	200	280	480
Ngaye	25	35	149	180	329
Gandiole					
ndeuneukh					
D ndiaye	09	14	52	65	117
thienthie					

Source:

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	EDUCATION																							
	NBRE DE CLASSES MATERNELLES			NBRE DE CLASSES PRIMAIRES			NBRE DE CLASSES D'ALPHAB.			NBRE DE CLASSES SECONDAIRES			NBRE D'ÉCOLES ARABO- CORANIQUES			NBRE DE PERS. ALPHAB	EFFECTIF DES ÉLÈVES						CENTRE FORMAT. PROF.	NBRE PER- SONNEL EDUC.
																	PRIMAIRES			SECONDAIRES				
PÉD	PHYS	ABR	PÉD	PHYS	ABR	T	F	NF	PÉD	PHYS	ABR	T	F	NF	T	T	NF	NG	T	NF	NG	T	T	
Mbilly	00	00	00	05	03	02	01	01	00	00	00	00	05	05	00		154	81	73	00	00	00	00	07
Ndiathakho	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Ngayenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Ngueyenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Darou ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Niakhene Massamba	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Keur s ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
yeri	03	03	00	04	03	01	00	00	00	00	00	00	01	01	00	15	72	00	00	00	00	00	00	40
Dia Guéb	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Mbareme	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Gorotté2	00	00	00	02	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	20	15	05	00	00	00	00	
Thiagna	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Mbaréne tewrou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	05	00	00	00	00	00	00	
Mbouki	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Yassi	00	00	00	04	03	00										01	62	41	21	00	00	00	18	
Ngongo	00	00	00	02	05								01	01	00	00	68	41	27	00	00	00	05	
belele	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
gorottél	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Guéladia II	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Ngaye	00	00	00	03	00	01	00	00	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
Gandiol	00	00	00	04	04	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
ndeuneukh	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
D ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
thienthie	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	

NB : Personnel en éducation : instituteurs, professeurs. **F** : fonctionnel **NF**: non fonctionnel ; **PHYS** : Physique ; **ABR** : Abri provisoire ; **PÉD** : Pédagogique

; T : Totale *Source* :

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	SANTÉ												
	NBRE DE CASES DE SANTÉ			NBRE DE MATERNITES RURALES			NBRE DE POSTES DE SANTÉ			NBRE DE PHARMACIES/DEPOTS			NBRE DU PERSONNEL DE SANTÉ
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T
Mbilly	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Ndiathakho	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngayenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngueyenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niakhene Keur Massamba	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Keur samba samb ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yeri	01	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01		02
Dia Guéb	01	00	01										01
Mbareme	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Gorotté2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiagna	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbaréne tewrou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbouky	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yassi	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
Ngongo	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
belele	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
gorottél	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Guéladia II	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngaye	00						01	01	00	01	01	00	03
Gandiol	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
ndeuneukh	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
D ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
thientie	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

NB : Le personnel de santé est composé d'infirmiers, de matrones et d'agents de santé communautaire.

F : fonctionnel NF: non fonctionnel

Diarrhée 252

Hta.201

IST 78

Taux 142

Gastro entérite ; 224

Hyppo tension 129

Rhumatisme 77

Paludisme 289

Epilepsie 151

Asthme 142

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	HYDRAULIQUE																																			
	PUITS TRADITIONNELS			PUITS EQUIPES DE POMPE			PUITS AMELIORES			CHATEAUX D'EAU			RESEAUX AEP			FORAGES NON ÉQUIPÉS		FORAGES ÉQUIPÉS																MAR ES	MARIG OTS OU BOLONGS	BASSIN S
																		TYPE MOTORISÉ			TYPE ÉOLIEN			TYPE SOLAIRE				TYPE MANUEL								
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	NF	T	F	NF	NF	T	F	NF	T	T	T				
Mbilly	02	00	02	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Ndiathakho	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Ngayenne	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Ngueyenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Darou ndiaye	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Niakhehe Keur Massamba	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Keur samba samb ndiaye	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
yeri	03	00	03	01	00	01	01	00	01	01	00	01	00	00	00	01	00	01	00	00	00	00	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	02	00	00	
Mbouki	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	00		
DiaGuébou	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	00		
Mbareme	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		00	00		
Gorotté2	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	04	00	00		
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		00	00		
Darou khoudoss2	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		00	00		
Mbaréne tewrou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	00		
Yassi	05	02	03	01	00	01	00	00																												

Ngongo	02	00	01		00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	05	00	02	
belele	00				00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	03	00	01	
gorottél	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	05	00	01	
Guéladia II	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	03	00	01	
Ngaye	02		01	01	01	00					1	1	0	10	10	00				01	01	00	00	00	00	00								
Gandiol	01	01	00	1	01	00					1	1	0	5	5	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ndeuneukh	01	00	01	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	02																		
D ndiaye	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	1	1	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
thienthie	02	02	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	2	2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	03	00

Source: F: fonctionnel NF: non fonctionnel

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	CENTRES D'ECHANGE														
	MARCHES PERMANENTS AVEC SOUKS			MARCHES PERMANENTS SANS SOUKS			MARCHES HEBDO AVEC SOUKS			MARCHES HEBDO SANS SOUKS			BOUTIQUES		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Mbilly	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ndiathakho	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngayenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngueyenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niakhene Keur Massamba	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Keur samba samb ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
yéri	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	06	06	00
Dia Guébou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	01	00
Mbareme	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Gorotté2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiagna	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbaréne tewrou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

F : fonctionnel NF: non fonctionnel

Source

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	TOURISME								
	NOMBRE D'HOTELS			NOMBRE DE CAMPEMENTS			NOMBRE DE BARS/RESTAURANTS		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Mbilly	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ndiathakho	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngayenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngueyenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niakhene Keur Massamba	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Keur samba samb ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00
yeri	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbouki	00	00	00	00	00	00	00	00	00
DiaGuébou	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbareme	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Gorotté2	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbaréne tewrou	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yassi	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngongo	00	00	00	00	00	00	00	00	00
belele	00	00	00	00	00	00	00	00	00
gorotté1	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Guéladia II	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Gandiol	00	00	00	00	00	00	00	00	00
ndeuneukh	00	00	00	00	00	00	00	00	00
D ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00
thienthie	00	00	00	00	00	00	00	00	00

F : fonctionnel NF: non fonctionnel

Source :

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	INFRASTRUCTURES AGRO- PASTORALES															
	MAGASINS DE STOCKAGE			PARCS A VACCINATION			FOURRIERES			ABREUVOIRS			ABATTOIRS			CHEMINS DE PARCOURS DU BETAIL
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T
Mbilly	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ndiathakho	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngayenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngueyenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niakhene Keur Massamba	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Keur samba samb ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yeri	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	01	00	00	00	01
Mbouki	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
DiaGuébou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Mbareme	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	07
Gorotté2	00	00	00	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Mbaréne tewrou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
Yassi	00	00	00	01	01	00										02
Ngongo																
belele																
gorotté1																
Guéladia II																
Ngaye	00	00	00	01	01	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00	02
Gandioul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
ndeuneukh	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
D ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01
thienthie	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02

F ; fonctionnel NF: non fonctionnel

Source :

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES											
	NOMBRE DE MOSQUEES			NOMBRE DE GRANDES MOSQUEES			NOMBRE DE CHAPELLES			NOMBRE D'EGLISES		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Mbilly	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ndiathakho	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngayenne	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngueyenne	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou ndiaye	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niakhene Keur Massamba	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Keur samba samb ndiaye	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yeri	02	01	01	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Mbouki	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
DiaGuébou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbareme Tewrou	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Gorotté2	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yassi												
Ngongo												
belele												
gorottél												
Guéladia II												
Ngaye	01	01	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
Gandiol	00	00	00	01	01	00	00	00	00	00	00	00
ndeuneukh	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
D ndiaye	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
thienthie	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

F ; fonctionnel NF: non fonctionnel

Source :

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES																	
	MAISON COMMUNAUTAIRE			FOYER DES JEUNES			FOYER DES FEMMES			CENTRE SOCIOCULTUREL			TERRAIN DE FOOTBALL			MAISONS FAMILIALES RURALES		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF			
Mbilly	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ndiathakho	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngayenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Ngueyenne	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Niakhene Keur Massamba	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Keur samba samb ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yeri	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbouki	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
DiaGuébou	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbaréme	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Gorotté2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yassi																		
Ngongo																		
belele																		
gorottél																		
Guéladia II																		
Ngaye	01	°01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	01	00	00	00
Gandioli	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
ndeuneukh	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
D ndiaye	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
thienthie	01	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	COMMUNICATION							
	ROUTES GOUDRONNEES	PISTES LATERITIQUES OU RURALES	PIROGUES DE DESENCLAVEMENT	BAC	AEROPORT	RESEAU TELEPHONIQUE	ABONNES TELEPHONE FIXE	TELECENTRES
Mbilly	00	01	00	00	00	01	00	
Ndiathakho	00	01	00	00	00	01	00	01
Ngayenne	00	01	00	00	00	01	00	
Ngueyenne	00	01	00	00	00	01	00	
Darou ndiaye	00	01	00	00	00	01	00	
Niakhene Keur Massamba	00	01	00	00	00	01	00	
Keur samba samb ndiaye	00	01	00	00	00	01	00	
Yeri	01	01	00	00	00	01	02	00
Mbouki	00	00	00	00	00	00	00	00
DiaGuébou	00	00	00	00	00	00	00	00
Mbareme	00	00	00	00	00	00	00	00
Gorotté2	00	00	00	00	00	00	00	00
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00
Yassi								
Ngongo								
belele								
gorottél								
Guéladia II								
Ngaye	00	02				01	00	00
Gandiol	00	01				01	00	00
ndeuneukh	00	00				01	00	00
D ndiaye	00	00				01	00	00
thienthie	00	00				02	00	00

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	ELECTRICITE		
	CENTRALE ELECTRIQUE	RESEAU ELECTRIQUE	ABONNES SENELEC
Mbilly	00	00	
Ndiathakho	00	00	
Ngayenne	00	00	
Ngueyenne	00	00	
Darou ndiaye	00	00	
Niakhene Keur Massamba	00	00	
Keur samba samb ndiaye	00	00	
Yeri	00	01	29
Mbouki	00	00	00
DiaGuébou	00	00	00
Mbareme	00	00	00
Gorotté2	00	00	00
Thiagua	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00
Yassi			
Ngongo			
belele			
gorotté1			
Guéladia II			
Ngaye			
Gandiol			
ndeuneukh			
D ndiaye			
thienthie			

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	ALLEGEMENT DES TRAVAUX DOMESTIQUES											
	MOULIN				BATTEUSE				DECORTIQUEUSE			
	TYPE	T	F	NF	TYPE	T	F	NF	TYPE	T	F	NF
Mbilly	mil	01	01	00	arachide	01	01	00	arachide	03	03	00
Ndiathakho		00	00	00		00	00	00	arachide	02	02	00
Ngayenne		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Ngueyenne		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Darou ndiaye	mil	01	01	00		00	00	00		00	00	00
Niakhene Keur Massamba		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Keur samba samb ndiaye		00	00	00		00	00	00		00	00	00
Yeri												
Mbouki												
DiaGuébou												
Mbareme												
Gorotté2												
Thiagua												
Darou khoudoss2												
Yassi												
Ngongo												
belele												
gorottél												
Guéladia II												
Ngaye												
Gandiol												
ndeuneukh												
D ndiaye												
thienthie												

F : fonctionnel NF: non fonctionnel

Type : Mil ; Riz etc.

Source:

VOLET VILLAGES DE LA ZONE	ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE									
	OP	GPT VILLAGEOIS	GIE	ONG/PROJ ETS	GPF	ORG. FEMININES	ASS. DE JEUNES	ASS. EMIGRES	ORG. RELIGIEUSES	COOPERATIVES
Mbilly	00	00		00		01	01		01	00
Ndiathakho	00	00		00		01	01		01	00
Ngayenne	00	00		00		01	01		01	00
Ngueyenne	00	00		00		01	01		01	00
Darou ndiaye	00	00		00		01	01		01	00
Niakhene Keur Massamba	00	00	00	00	00	01	01		01	00
Keur samba samb ndiaye	00	00	00	00	00	01	01		01	00
Yeri	01	01	05	00	01	01	01	00	02	01
Mbouki									01	
DiaGuébou	01	01			01	01	01		01	01
Mbareme Tewrou	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Gorotté2	00	00	00	00	01	01	00	00	00	00
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00
Yassi										
Ngongo										
belele										
gorottél										
Guéladia II										
Ngaye	01	00	03	00	01	00	01	00	01	01
Gandiol	01	00	01	00	01	00	00	00	01	00
ndeuneukh	00	00	00	00	01	00	00	00	00	00
D ndiaye	00	00	01	00	01	00	00	00	01	00
Thienthie I	01	00	01	00	01	00	00	00		

OP : organisations paysanne

VOLET VILLAGES	ARTISANAT												
	ELECTRIC.	MENUIS.	FORG.	TAILLEURS	MAÇON	CHARP.	CHAUFF.	Soud.	MOUL.	PEINTRES	PHOTOG.	PLOMB	PUISATIERS
Mbilly													
Ndiathakho													
Ngayenne													
Ngueyenne													
Darou ndiaye													
Niakhene Keur Massamba													
Keur samba samb ndiaye													
Yeri	05	01	01	10	06	00	25	05	04	01		02	
Mbouki	00			00			00	00	00	00	00	00	00
DiaGuébou	00	00	00	02			03	00	00	00	00	00	00
Mbareme Tewrou	00	00	00	03			06	00	00	00	00	00	00
Gorotté2	00	00	00	00	00	00	05			02			
Thiagua	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Darou khoudoss2	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Yassi													
Ngongo													
belele													
gorotté1													
Guéladia II													
Ngaye	00	00	00	03	02	00	09	02	01	00	00	00	00
Gandiol													
ndeuneukh													
D ndiaye													
thienthie													
TOTAL													

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) INTERVENANT DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

NOM DE L'ONG	DOMAINE D'INTERVENTION	CIBLES	ZONE D'INTERVENTION	REALISATIONS ET DATE
WILLAYA	Malnutrition infantile	0à ans 5		Pesée chaque mois PB chaque 3 mois

PROJETS/PROGRAMMES INTERVENANTS DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

NOM PROJET/PROGRAMME	DOMAINE D'INTERVENTION	CIBLES	ZONE D'INTERVENTION	REALISATIONS/ DATE
PNDL	Hydraulique, santé, éducation	Toute la population	CR	2009 AEP
PSAOP	Agriculture, élevage, financement d'AGR	Toute la population	CR	Renforcement de capacité des GPF

SITUATION COOPERATION DECENTRALISEE DANS LA COLLECTIVITE LOCALE

COOPERATION DECENTRALISEE	DUREE	DESCRIPTION	ZONE D'INTERVENTION